

RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE

DE GUEMENE-PENFAO

Année scolaire 2024 - 2025





RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

ÉCOLE STE MARIE
GUÉMÉNÉ-PENFAO

Année scolaire 2024 - 2025



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I – LE CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT

1) Présentation de l'école et de son environnement

II – METHODOLOGIE

III – ANALYSE PAR DOMAINE

1) Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement à l'école Sainte-Marie

2) La vie, le bien-être de l'élève et le climat scolaire

3) Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

4) L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

IV – PLAN D'ACTION

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'auto-évaluation des établissements scolaires constitue un outil clé pour améliorer en continu la qualité éducative et assurer une adéquation entre les objectifs pédagogiques et les besoins des élèves.

Dans cette dynamique, la loi du 5 juillet 2019 sur « l'école de la confiance » a renforcé l'évaluation des établissements scolaires afin de favoriser une réflexion collective sur les pratiques pédagogiques et l'organisation des écoles. Le Conseil d'évaluation de l'école (CEE) en définit les grandes orientations, applicables également aux établissements privés sous contrat, tout en leur laissant une autonomie dans leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, l'école Sainte-Marie de Guémené-Penfao a engagé un processus d'auto-évaluation visant à analyser son fonctionnement, à valoriser ses points forts et à identifier des axes d'amélioration. Cette démarche a mobilisé l'ensemble de la communauté éducative – enseignants, élèves, parents, personnel éducatif et partenaires – à travers une méthode participative reposant sur l'analyse de données, des enquêtes et des temps d'échange.

Ce rapport se structure en quatre parties permettant d'offrir une vision globale et détaillée de l'établissement.

Une première partie dresse un portrait global de l'établissement,

La méthodologie reposant sur une démarche participative est présentée dans une deuxième partie.

L'auto-évaluation s'articule autour de quatre axes fondamentaux : Apprentissages et parcours des élèves, Vie et bien-être des élèves, climat scolaire, Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école, L'école dans son environnement institutionnel et partenarial. Leur analyse est proposée en troisième partie

Après l'analyse détaillée des domaines, cette section propose un plan d'action pour l'avenir de l'établissement.

À travers cette démarche, l'école Sainte-Marie s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue, en consolidant son projet éducatif et en adaptant ses pratiques aux besoins des élèves et des familles. Ce rapport synthétise les constats issus de cette auto-évaluation et propose des pistes d'action pour les années à venir.

I - LE CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT

1) Présentation de l'école Sainte-Marie et de son environnement

L'école Sainte-Marie est un établissement du réseau de l'enseignement catholique, sous tutelle diocésaine, sous contrat avec l'Etat, situé à Guémené-Penfao.

Guémené-Penfao : commune rurale de 5 240 habitants, localisée à environ une heure de Rennes et de Nantes. Ces dernières années, la population de la commune est restée relativement stable (5 231 habitants en 2015 contre 5 240 en 2021), bien qu'on observe une légère diminution du nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans (passant de 1 022 à 911).

Guémené-Penfao compte cinq établissements scolaires :

Deux établissements privés sous contrat : le collège Saint-Michel et l'école Sainte-Marie.

Trois établissements publics : le collège Bellevue, l'école Joséphine Baker et l'école Jules Verne (située à Beslé-sur-Vilaine). Ces trois établissements publics sont classés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

L'école Sainte-Marie est également membre de la CLE du Don (Communauté Locale d'Établissements), regroupant plusieurs écoles et le collège du secteur :

Ecole Sainte-Marie du Dresny, Ecole Notre-Dame de Plessé, Ecole Sainte-Marie d'Avessac, Ecole Sainte-Anne de Saint-Nicolas de Redon, Ecole Saint-Guénolé de Pierric, Collège Saint-Michel

Ce regroupement permet aux établissements de travailler en synergie sur des projets éducatifs, de mutualiser des ressources et d'assurer une continuité pédagogique pour les élèves.

En septembre 2024, l'école Sainte-Marie a renforcé son partenariat avec le collège Saint-Michel, formant un ensemble scolaire avec un OGEC commun, tout en conservant deux directions distinctes.

Depuis septembre 2015, à la suite de la construction d'un pôle maternel et d'un restaurant scolaire, l'école maternelle Sainte-Thérèse, qui était auparavant installée dans les locaux du collège Saint-Michel, a rejoint l'école élémentaire, Saint Marie, sise rue de Subrette. Cela a permis la création d'un établissement unique comptant huit classes.

A la rentrée 2024, l'école compte huit classes, avec 199 élèves inscrits. Toutes les classes fonctionnent en cours doubles, une organisation qui sera maintenue à la prochaine rentrée.

L'équipe pédagogique est composée de treize enseignantes, dont trois enseignantes à temps plein, une cheffe d'établissement avec un tiers de décharge, et sept enseignantes à temps partiel. Une

enseignante partage son temps entre une classe ordinaire et une mission en Réseau d'Aide (RA), en remplacement de sa collègue en arrêt longue maladie.

Elle comprend également trois ASEM (assurant aussi le service de cantine), dont une en contrat d'apprentissage, ainsi que deux AESH qui assurent l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Deux personnels de vie scolaire sont chargés de la surveillance des élèves. Ces deux personnels assurent aussi le poste de secrétaire et celui de personnel d'entretien.

Deux personnels de cantine et un agent de maintenance viennent compléter cette équipe.

L'école bénéficie d'une équipe stable et expérimentée, avec quatre enseignantes présentes depuis plus de dix ans, deux enseignantes, dont la cheffe d'établissement, en poste depuis neuf ans, et trois enseignantes comptant plus de quatre années d'ancienneté. Cette stabilité contribue à la cohérence pédagogique et à un environnement scolaire rassurant pour les élèves et leurs familles.

a) Mixité

L'école Sainte-Marie accueille des élèves issus de divers milieux sociaux, avec une majorité provenant de milieux moyens et défavorisés, tandis que les élèves favorisés restent minoritaires. Cette répartition contraste avec les tendances académiques globales, où ces derniers sont plus nombreux.

Ces dernières années, on observe une diminution des élèves très favorisés, qui représentent environ 6 % en 2024, ainsi qu'une légère hausse des élèves favorisés, atteignant désormais 10 %. Les élèves de milieu moyen restent majoritaires, bien que leur part diminue légèrement, oscillant entre 30 et 40 %. En parallèle, la proportion d'élèves issus de milieux défavorisés a augmenté, atteignant environ 40 % en 2024.

Cette évolution traduit une diversification sociale, mais également un glissement vers une plus grande représentation des élèves défavorisés. Par ailleurs, l'Indice de Position Sociale (IPS) moyen des élèves de CM2 à l'école Sainte-Marie connaît une légère progression, passant de 96 en 2020 à 101,7 en 2024. Il demeure toutefois inférieur de 6 points à la moyenne académique.

Pour renforcer l'équité, des actions spécifiques sont mises en place telles que des Sorties culturelles (théâtre, concert, voyages scolaires) pour favoriser l'ouverture culturelle, les APC et l'aide aux devoirs pour soutenir les élèves dont les familles sont moins disponibles.

L'analyse du pourcentage de filles dans l'établissement montre une stabilité autour de 46 %, avec une légère variation entre 46,2 % et 46,4 %. Cette faible fluctuation indique qu'il n'y a pas d'évolution significative dans la répartition des sexes au sein de l'école sur la période observée (2021 à 2024).

Cette stabilité reflète une mixité équilibrée, sans tendance marquée à une surreprésentation d'un sexe par rapport à l'autre. Elle suggère également que les facteurs influençant l'inscription des élèves (choix des familles, attractivité de l'établissement, structure démographique locale) n'ont pas entraîné de déséquilibre entre filles et garçons.

En conclusion, l'école Sainte-Marie maintient une répartition des sexes relativement homogène, ce qui favorise un environnement mixte stable sur le long terme.

b) Critères de choix de l'école

L'analyse des réponses parentales met en évidence trois critères principaux qui influencent le choix de l'école Sainte-Marie.

Le premier critère, la qualité des apprentissages et des projets éducatifs, est unanimement reconnu comme central. Les familles accordent une importance particulière à la solidité de l'enseignement, à la diversité des projets pédagogiques, et à l'investissement de l'équipe éducative dans l'accompagnement des élèves. Cette attente reflète une volonté des parents de voir leur enfant évoluer dans un environnement stimulant et structurant, favorisant à la fois les apprentissages fondamentaux et les activités complémentaires enrichissantes.

Le deuxième point clé concerne la qualité d'écoute et le suivi individualisé. De nombreux parents soulignent l'importance d'un accompagnement bienveillant et attentif, qui prend en compte les besoins spécifiques de chaque enfant. Cette dimension est perçue comme un gage de bien-être et de réussite, garantissant un cadre rassurant où l'élève peut progresser à son rythme tout en bénéficiant d'une attention personnalisée.

Enfin, la proposition pastorale, bien que moins systématiquement mentionnée, reste un élément différenciateur pour certaines familles. Pour celles attachées aux valeurs de l'enseignement catholique, la transmission de ces principes au sein de l'école constitue un critère significatif dans leur choix d'établissement.

De manière globale, l'analyse des réponses montre que les parents recherchent un équilibre entre excellence académique et bien-être émotionnel. L'importance accordée à la pédagogie et au suivi des élèves témoigne d'une attente forte envers un accompagnement scolaire de qualité, soutenu par des projets dynamiques et une attention portée aux besoins individuels.

Par ailleurs, la récurrence de ces critères dans les réponses parentales suggère une homogénéité des attentes et une cohérence dans les besoins exprimés. Cette convergence peut être en partie expliquée par l'image et la communication de l'établissement, qui mettent en avant ces valeurs éducatives.

Enfin, bien que moins citée que les deux premiers critères, la dimension pastorale demeure une spécificité importante pour une partie des familles, renforçant l'identité catholique de l'école et constituant un facteur différenciant vis-à-vis d'autres établissements.

II – METHODOLOGIE

L'auto-évaluation de l'école Sainte-Marie suit un processus structuré et participatif, impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Cette démarche, s'échelonne sur plusieurs mois et repose sur un calendrier précis, favorisant une réflexion approfondie sur les pratiques et le fonctionnement de l'établissement.

Phase 1 : Sensibilisation et mise en place du comité de pilotage

Lors de la pré-rentrée, l'équipe enseignante a été informée de la démarche d'auto-évaluation à venir. En octobre, une présentation officielle du processus a été faite auprès de l'ensemble de la communauté scolaire, incluant les enseignants, le personnel OGEC, les associations de parents d'élèves (APEL et OGEC) ainsi que les familles. À cette occasion, un comité de pilotage (COFIL) a été constitué afin d'organiser et de coordonner les différentes étapes de l'évaluation. Il est composé de 5 enseignantes et de la cheffe d'établissement.

Phase 2 : Élaboration et diffusion des questionnaires

Durant la semaine 45, un travail collaboratif a été mené au sein de l'équipe enseignante pour concevoir des questionnaires adaptés à chaque catégorie d'acteurs impliqués dans la vie de l'établissement : Enseignants, Personnels OGEC, Membres des associations APEL et OGEC, Parents d'élèves, Élèves (avec des versions distinctes pour CP-CE1 et CE2-CM1-CM2). Ces questionnaires ont été finalisés et envoyés aux destinataires au cours de la semaine 46. La semaine 47 a marqué la clôture de cette phase, avec la réception des réponses et la collecte des données.

Phase 3 : Analyse des données et approfondissement des axes d'évaluation

Les semaines 48 et 49 ont été consacrées à l'analyse des réponses par le comité de pilotage, permettant d'identifier des tendances et des points de vigilance. En parallèle, durant les semaines 50 et 3, l'équipe enseignante a mené un travail d'observation et de réflexion approfondie sur les quatre domaines d'évaluation définis dans le cadre de l'auto-évaluation. Durant les semaines 4, 5 et 6, le comité de pilotage a intégré les données issues des questionnaires dans les analyses des quatre domaines. Ce travail d'ajustement a permis d'affiner les constats et de formuler des recommandations pertinentes.

Phase 4 : Synthèse et rédaction du rapport d'auto-évaluation

Une mise en commun des travaux réalisés a eu lieu en semaine 8, réunissant les membres du comité de pilotage afin de consolider les analyses et de structurer les conclusions. Durant les semaines 8 et 9, un rapport détaillé est rédigé, synthétisant les résultats de l'auto-évaluation et les propositions d'actions.

Phase 5 : Validation et restitution des résultats

En semaine 10, le rapport finalisé sera transmis aux évaluateurs externes ainsi qu'aux membres de l'équipe éducative. Une visioconférence entre le comité de pilotage et les évaluateurs externes est programmée en semaine 13. Enfin, la visite des évaluateurs externes est prévue le lundi 5 mai, suivie d'une restitution officielle du rapport d'évaluation à l'ensemble de la communauté éducative l'ensemble scolaire privé de Guémené-Penfao, qui se tiendra le lundi 26 mai.

Ayant été informée plus tardivement de notre évaluation que le collège Saint-Michel, il n'a pas été possible de coordonner la collecte des données auprès des familles ni d'harmoniser la planification des journées pédagogiques. Ce contexte n'a donc pas permis la rédaction d'un rapport commun. Toutefois, cette évaluation simultanée de nos deux établissements représente une opportunité précieuse de collaboration, renforçant la visibilité et la concrétisation de la formation d'un ensemble scolaire.

Ce processus rigoureux, impliquant toutes les parties prenantes, permettra d'établir un diagnostic objectif du fonctionnement de l'établissement et d'identifier des pistes d'amélioration concrètes afin d'optimiser les pratiques pédagogiques et organisationnelles de l'école Sainte-Marie.

III – ANALYSE PAR DOMAINE

1) Les Apprentissages et le Parcours des Élèves

Dans le cadre du processus d'auto-évaluation, l'analyse du Domaine 1 : Les apprentissages et le parcours des élèves vise à évaluer les acquis des élèves, les stratégies pédagogiques mises en place et les dispositifs d'accompagnement déployés pour assurer leur réussite. Cette étude repose sur plusieurs sources d'informations, notamment les résultats des évaluations nationales, les observations des enseignants, ainsi que les retours des familles.

Cette démarche permet de valoriser les atouts de l'école tout en identifiant des axes d'amélioration nécessaires pour mieux répondre aux défis rencontrés dans le parcours scolaire des élèves. L'objectif est d'optimiser les pratiques pédagogiques afin d'assurer un apprentissage équilibré et adapté aux besoins de chacun.

a). Analyse des Acquis Scolaires et des Résultats des Élèves

L'école Sainte-Marie offre un cadre éducatif qui permet aux élèves d'acquérir des bases solides dans de nombreux domaines. Les résultats des évaluations, tant internes que nationales, mettent en avant des réussites notables, qui témoignent de l'efficacité des stratégies pédagogiques mises en place.

L'un des points les plus positifs concerne la compréhension orale, qui constitue une force majeure chez les élèves. Les résultats des évaluations nationales de CP montrent un taux de réussite de 90,9 %, largement supérieur aux moyennes départementales (78,6 %) et académiques (78,1 %). Cette performance est le reflet d'un travail rigoureux mené par les enseignants dès la maternelle, avec une pédagogie axée sur l'écoute, l'expression orale et la manipulation du langage.

Dans le domaine des compétences phonologiques, les élèves affichent également une maîtrise satisfaisante. La manipulation des phonèmes et des syllabes est bien acquise, facilitant ainsi une entrée progressive dans la lecture. De plus, la reconnaissance des lettres et des sons est globalement bien maîtrisée, ce qui constitue un socle essentiel pour le développement des compétences en lecture et en écriture.

Le développement du lexique et du vocabulaire constitue également un atout, notamment à partir du CE2. Ce travail approfondi permet aux élèves de mieux structurer leurs idées, d'améliorer leurs compétences rédactionnelles et de faciliter leur compréhension des consignes.

En mathématiques, les résultats montrent une bonne maîtrise des notions de numération. Dès le CM1, les élèves développent de solides automatismes en calcul, leur permettant d'aborder les concepts plus complexes avec une relative aisance. Ce constat est corroboré par les évaluations de CP, où les élèves de Sainte-Marie obtiennent des résultats légèrement supérieurs à la moyenne nationale en lecture et écriture des nombres entiers (+1,2 % et +1,6 % respectivement).

Malgré ces réussites, certaines faiblesses persistent et nécessitent des ajustements pédagogiques ciblés.

Parmi les principales difficultés relevées, la compréhension écrite apparaît comme un point de vigilance majeur. Si la compréhension orale est un acquis solide, la capacité des élèves à analyser et interpréter un texte reste fragile, particulièrement en CM2 et en 6e. Cette difficulté se traduit par des résultats en baisse dans les exercices nécessitant une lecture fine, une inférence et une analyse approfondie des informations.

D'autres lacunes sont observées en grammaire, conjugaison et orthographe dès le CE2. La structuration des phrases et la maîtrise des accords grammaticaux restent des défis pour de nombreux élèves, ce qui impacte la qualité des productions écrites.

En mathématiques, la résolution de problèmes représente un enjeu pédagogique important. De nombreux élèves rencontrent des difficultés à appliquer les concepts appris à des situations concrètes. Cette fragilité est détectée dès le CE1 et tend à persister jusqu'en 6e. L'écart avec la moyenne nationale est significatif en CP, avec un déficit de -8,9 % en résolution de problèmes.

Enfin, les évaluations de CP mettent en lumière des difficultés en structuration spatiale et en repérage sur ligne graduée. En mathématiques, la quantification des collections est particulièrement préoccupante, avec un écart de -16,8 % par rapport à la moyenne nationale. Ces observations

indiquent la nécessité de renforcer les activités de manipulation et de visualisation pour aider les élèves à mieux assimiler ces concepts.

Pour renforcer les apprentissages, plusieurs actions ciblées pourraient être mises en place. La compréhension écrite, enjeu majeur en CM2 et 6e, pourrait être développée à travers des ateliers de lecture axés sur la reformulation et le travail collaboratif. En mathématiques, la résolution de problèmes, fragilisée du CE1 à la 6e, bénéficierait de méthodologies explicites et d'outils visuels pour structurer le raisonnement. La maîtrise de la langue écrite nécessiterait un renforcement en orthographe, grammaire et conjugaison, grâce à des dictées encore plus fréquentes dès le cycle 2, des jeux interactifs et l'apprentissage en binômes. Enfin, pour améliorer les automatismes en calcul et en géométrie, des exercices rapides et des manipulations pratiques favoriseraient une meilleure aisance des élèves. Ces mesures visent à consolider les acquis et à renforcer la progression des élèves dans les compétences fondamentales.

La mise en œuvre de ces orientations, couplée à un suivi régulier des progrès des élèves, permettrait d'améliorer significativement leur réussite scolaire ;

b). Organisation Scolaire et Pédagogique

L'organisation scolaire actuelle repose sur plusieurs atouts significatifs qui contribuent au bon fonctionnement de l'établissement et à la qualité des apprentissages.

Tout d'abord, l'organisation en cours doubles constitue un réel levier pédagogique, permettant aux enseignants d'adapter leur enseignement aux niveaux hétérogènes des élèves. Ce dispositif favorise une continuité pédagogique et offre une flexibilité permettant de suivre de plus près les besoins des enfants.

Par ailleurs, la pratique des décloisonnements entre classes est un point fort du fonctionnement de l'école. En permettant aux élèves d'interagir avec d'autres enseignants et d'autres camarades en dehors de leur classe d'origine, ce dispositif contribue à un meilleur suivi pédagogique et favorise des échanges enrichissants. Il facilite également la transition entre les différents niveaux et renforce la cohésion pédagogique entre les équipes enseignantes.

La coopération entre les enseignants est également un atout majeur. L'établissement bénéficie d'une bonne communication entre les enseignants à temps complet et à temps partiel, ce qui permet une transmission fluide des informations et un suivi optimal des élèves. De plus, la mise en place de formations régulières et variées permet aux enseignants d'améliorer en permanence leurs pratiques pédagogiques et de se tenir informés des évolutions en matière d'éducation. Ces formations leur offrent des outils concrets pour enrichir leurs approches et mieux répondre aux besoins des élèves.

Enfin, l'utilisation d'outils pédagogiques communs contribue à garantir une homogénéité dans les apprentissages entre les différents cycles. L'utilisation de méthodes partagées en lecture, en mathématiques et en grammaire permet d'assurer une progression continue des élèves. De plus, les évaluations, notamment via l'outil Edumoov, sont bien perçues par les familles, avec un taux de

satisfaction élevé (4,4/5). Cela témoigne d'une bonne lisibilité des résultats et d'une transparence dans le suivi des élèves.

Bien que l'organisation actuelle présente de nombreux points positifs, certains aspects nécessitent des ajustements afin d'améliorer encore l'efficacité des pratiques pédagogiques.

L'un des axes d'amélioration concerne la constitution des classes. Un taux de satisfaction de 3,9/5 indique que, bien que globalement acceptable, la répartition des élèves dans les classes pourrait être optimisée. Certaines familles expriment des préoccupations quant à la prise en compte des besoins spécifiques de leurs enfants. Il serait pertinent d'affiner les critères de répartition pour assurer un équilibre pédagogique et relationnel optimal entre les groupes tout en tenant compte des attentes des familles.

Par ailleurs, l'organisation des horaires d'accueil et de sortie nécessite des ajustements, en particulier pour les élèves utilisant les transports scolaires. Une meilleure harmonisation des arrivées permettrait d'éviter des écarts de prise en charge en début de journée et de fluidifier le déroulement des matinées. De même, la pause méridienne, jugée trop longue pour certains élèves et trop courte pour le personnel enseignant, pourrait être réaménagée afin de mieux répondre aux attentes de chacun et d'optimiser la gestion des repas et des activités proposées.

De plus, bien que la coopération entre les enseignants soit bonne, il apparaît nécessaire de renforcer les temps de concertation pédagogique. Une réorganisation des temps de concertation entre enseignants permettrait une meilleure harmonisation des pratiques pédagogiques, un meilleur suivi des élèves et une coordination plus efficace entre les cycles.

L'usage du numérique dans les apprentissages est un autre domaine à améliorer. En raison d'un manque de matériel et de l'absence d'Internet en cycle 1, les enseignants rencontrent des difficultés à intégrer pleinement les outils numériques dans leur enseignement. Cette situation limite les opportunités d'apprentissage pour les élèves et mériterait d'être corrigée par un meilleur équipement. Un effort doit être fait pour moderniser les infrastructures.

Enfin, l'absence d'un dispositif d'auto-évaluation pour les élèves constitue un frein à leur autonomie. Encourager les élèves à s'auto-évaluer leur permettrait de mieux comprendre leurs progrès et de renforcer leur implication dans leur apprentissage. En effet, l'introduction d'un dispositif d'auto-évaluation pour les élèves représenterait un atout pour renforcer leur autonomie et leur capacité à identifier leurs points forts et leurs axes de progression. En leur donnant les moyens de mieux se situer dans leurs apprentissages, cet outil favoriserait une implication plus active et une prise de responsabilité accrue.

Ces ajustements, en favorisant une meilleure organisation scolaire et pédagogique, visent à améliorer la qualité des apprentissages et le bien-être des élèves au sein de l'établissement.

c). Accompagnement des élèves et personnalisation des parcours

L'accompagnement des élèves est une priorité essentielle pour l'école Sainte-Marie, qui met en place de nombreux dispositifs afin d'assurer un suivi adapté aux besoins de chacun et de garantir la réussite scolaire de tous. La prise en compte des rythmes d'apprentissage individuels, la mise en place d'outils d'évaluation et d'accompagnement ainsi que l'attention portée aux élèves en difficulté permettent d'instaurer un cadre éducatif bienveillant et structurant.

Toutefois, malgré ces efforts, certains défis persistent et nécessitent des ajustements pour améliorer l'efficacité des mesures mises en place. Le renforcement de la fluidité des parcours scolaires, l'amélioration de l'accompagnement des élèves en difficulté ainsi que le développement de pratiques inclusives sont autant d'enjeux qui doivent être pris en compte pour optimiser la réussite des élèves.

L'accompagnement des élèves à l'école Sainte-Marie repose sur une organisation réfléchie et des dispositifs variés qui favorisent un suivi individualisé et une orientation adaptée aux besoins spécifiques de chacun.

L'un des éléments clés de cet accompagnement réside dans la fluidité des parcours scolaires. En CE1 et en CM2, aucun maintien n'a été observé, traduisant une continuité pédagogique efficace et un suivi attentif des élèves. Cette stabilité permet aux élèves de progresser sans rupture majeure, favorisant ainsi un apprentissage plus serein. De plus, l'anticipation des orientations vers les dispositifs spécialisés, tels que la SEGPA et l'ULIS, est réalisée dès le CM1. Cette démarche proactive offre aux élèves concernés une transition en douceur et limite les risques de désadaptation scolaire.

L'établissement s'appuie également sur des outils spécifiques pour suivre et accompagner les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Les Livret de Parcours Inclusif (LPI), Plans d'Accompagnement Personnalisé (PAP) et les Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS) permettent de structurer les parcours des élèves nécessitant des aménagements pédagogiques spécifiques. Ces dispositifs garantissent une prise en compte adaptée des besoins de chaque élève et assurent une meilleure inclusion au sein de leur classe.

Par ailleurs, l'accompagnement des élèves repose aussi sur des dispositifs de soutien ciblés. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont mises en place dès la grande section dès la rentrée et sont élargies à la moyenne section à partir de la période 4. Elles permettent d'identifier précocement les éventuelles difficultés des élèves et d'y remédier par des interventions pédagogiques adaptées. En complément, des stages de réussite, organisés pendant les vacances scolaires, offrent aux élèves du cycle 2 et 3 l'opportunité de consolider leurs acquis dans un cadre plus individualisé. Ces dispositifs sont particulièrement appréciés par les familles et constituent un levier important pour prévenir les difficultés scolaires.

Enfin, l'école met un point d'honneur à garantir une inclusion scolaire efficace. Grâce à la présence d'AESH dédiés, les élèves en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs

besoins spécifiques. De plus, l'équipe éducative veille à adapter les supports pédagogiques et à proposer des outils différenciés afin de favoriser une meilleure intégration de tous les élèves.

Malgré ces nombreux dispositifs d'accompagnement, certains aspects méritent une attention particulière afin d'améliorer encore l'efficacité du suivi des élèves et d'assurer une prise en charge plus complète et plus individualisée.

L'un des premiers points de vigilance concerne dans les taux de maintien sur les différents niveaux, plus précisément en CP et CE2 (respectivement 5% et 8,6%). Ces chiffres traduisent des difficultés persistantes dans l'acquisition des fondamentaux et mettent en évidence la nécessité de renforcer les dispositifs de remédiation dès les premières années d'apprentissage. On remarquera tout de même que ce taux a été divisé par 2 entre 2021 et 2024 pour le niveau de CP.

De plus, certaines inquiétudes parentales ont été exprimées concernant la préparation des élèves à la classe suivante. En effet, 8 % des familles estiment que la transition entre les niveaux, en particulier vers le CP et le collège, pourrait être mieux accompagnée. Elles regrettent un manque d'informations sur les attentes pédagogiques, ce qui peut générer des incertitudes et des difficultés d'adaptation pour les élèves. Un travail plus approfondi sur l'accompagnement méthodologique et émotionnel des élèves en période de transition serait donc bénéfique.

Par ailleurs, l'absence de RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) pendant deux années consécutives a eu un impact significatif sur la prise en charge des élèves en difficulté. Ce manque de soutien a complexifié l'identification et le suivi des élèves ayant des besoins particuliers, augmentant ainsi le risque de décrochage scolaire.

Si les APC et les stages de réussite sont globalement bien perçus, ils pourraient toutefois être mieux structurés. L'organisation des APC gagnerait à être davantage ciblée et mutualisée afin d'optimiser leur efficacité. De même, le suivi des élèves après un stage de réussite n'est pas toujours suffisamment formalisé, ce qui limite l'impact des progrès réalisés durant ces séances intensives. Un suivi post-stage plus formalisé en classe permettrait d'assurer une consolidation efficace des acquis.

Enfin, bien que l'école mette en place une démarche inclusive, des améliorations restent nécessaires. Le manque de matériel pédagogique spécifique constitue un frein à l'apprentissage des élèves en situation de handicap. L'acquisition de matériel pédagogique adapté faciliterait l'apprentissage des élèves en situation de handicap. De plus, le nombre d'AESH reste insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins identifiés, ce qui limite l'accompagnement individualisé des élèves concernés. Mais l'octroi d'aide humaine ne relève pas de l'école.

Enfin, les effectifs des classes, parfois trop élevés, rendent la différenciation pédagogique plus complexe et peuvent nuire à un suivi optimal des élèves en difficulté.

Afin de renforcer l'accompagnement des élèves et de garantir des parcours scolaires plus fluides et plus adaptés aux besoins individuels, plusieurs actions peuvent être mises en place.

Tout d'abord, il est essentiel de renforcer l'accompagnement individualisé dès les premiers signes de difficulté. Cela pourrait passer par la mise en œuvre de dispositifs de remédiation plus précoces, avec des interventions pédagogiques différenciées permettant d'adapter l'apprentissage à chaque élève.

La transition entre les cycles doit également être améliorée. Il serait pertinent de mettre en place des ateliers de préparation aux changements de niveaux, notamment pour le passage au CP et l'entrée au collège. Par ailleurs, une meilleure communication avec les familles sur les attentes pédagogiques et les ressources d'accompagnement disponibles permettrait de rassurer les parents et de les impliquer davantage dans le suivi de leur enfant.

En mettant en œuvre ces différentes actions, l'école Sainte-Marie pourrait offrir un cadre encore plus structurant et inclusif, garantissant à chaque élève les meilleures conditions pour réussir son parcours scolaire.

2) Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

L'épanouissement des élèves repose sur un cadre scolaire structurant et bienveillant. Consciente de l'impact déterminant d'un environnement serein sur la réussite et le développement personnel des enfants, l'école s'engage activement dans une démarche d'amélioration continue. Favoriser un climat apaisé, où chaque élève trouve sa place, est une mission essentielle portée par l'équipe éducative. Dans cet esprit, des actions ciblées sont mises en place pour encourager la coopération, l'écoute et la prévention des conflits.

En 2023-2024, une commission dédiée au bien-être scolaire a vu le jour, réunissant des représentants de l'APEL, plusieurs enseignantes et la cheffe d'établissement. Ensemble, ils ont entrepris un diagnostic minutieux grâce au plan Boussole, explorant les différentes facettes du climat scolaire et identifiant les leviers à activer pour le rendre encore plus harmonieux. De cette réflexion collective est né un plan d'action structuré, avec pour ambition d'ancrer durablement des pratiques bienveillantes et inclusives, au service de chaque élève.

a) Climat scolaire et bien-être des élèves

L'école se démarque par une forte coopération présente dans tous les aspects de la vie scolaire. Le travail en équipe, tant entre les enseignants qu'avec le personnel éducatif, repose sur une dynamique de confiance et de respect mutuel. Cette cohésion crée un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être des élèves. Les relations entre enseignants et élèves, évaluées à 3,60/4, témoignent d'un engagement sincère et d'une volonté de soutenir chacun dans son parcours.

Le sentiment d'appartenance à l'école est lui aussi renforcé par une culture de l'inclusion et de la valorisation individuelle. La majorité des élèves se sentent acceptés tels qu'ils sont, et ce climat d'acceptation et de respect contribue à la construction de relations solides entre pairs. Avec une moyenne de 3,39/4 pour le sentiment d'acceptation et 3,43/4 pour le plaisir d'être ensemble, l'école apparaît comme un espace de vie où il fait bon évoluer.

L'équité et la justice sont des principes essentiels dans la gestion de l'établissement. Avec un score de 3,42/4, les élèves perçoivent une gouvernance équilibrée et juste. De même, la confiance envers les décisions de l'équipe éducative reste élevée, affichant 3,40/4. Cette perception traduit une adhésion majoritaire aux valeurs portées par l'école, renforçant ainsi un cadre structurant et rassurant pour tous.

Malgré ce climat favorable, certaines tensions émergent et méritent une attention particulière. L'ambiance en classe, bien que globalement satisfaisante, reste l'un des points les plus délicats, avec une note de 3,26/4. Des tensions ponctuelles, parfois exacerbées par des dynamiques de groupe, peuvent venir perturber le bon déroulement des apprentissages.

Si la motivation scolaire est plutôt encourageante avec 3,41/4, elle n'est pas homogène et certains élèves peinent à trouver une réelle implication dans leur scolarité. Un besoin d'innovation pédagogique se fait ressentir afin d'éveiller davantage leur curiosité et de renforcer leur engagement dans leurs apprentissages.

Un autre aspect soulevé concerne la perception des sanctions. Avec une moyenne de 3,29/4, certains élèves et parents estiment que les décisions disciplinaires manquent de clarté ou d'uniformité. Cette perception pourrait être améliorée par une communication plus transparente sur les critères de prise de décision et les objectifs pédagogiques des mesures appliquées.

Pour renforcer encore le climat scolaire et assurer un cadre toujours plus propice à l'épanouissement des élèves, plusieurs pistes se dessinent. Un effort particulier pourrait être porté sur la formation des enseignants et des personnels éducatifs en matière de gestion des conflits et d'accompagnement des élèves en difficulté. Des espaces d'expression dédiés aux élèves pourraient être développés afin de leur permettre de partager leurs ressentis et de favoriser une meilleure régulation des tensions.

La mise en place d'initiatives pédagogiques plus interactives et stimulantes, pourrait également répondre au besoin d'un enseignement plus engageant. Dans cette optique, l'adaptation des méthodes d'enseignement en fonction des besoins spécifiques des élèves permettrait d'encourager chacun à progresser à son rythme tout en maintenant une dynamique collective positive.

b) Sécurité et prévention des violences

La perception générale de la sécurité au sein de l'établissement est rassurante. Avec une moyenne de 3,45/4, les élèves se sentent majoritairement en confiance dans leur environnement scolaire. Peu de zones sont considérées comme préoccupantes, et la présence active des adultes contribue à cette sensation de sécurité.

L'attention portée aux élèves et l'écoute dont ils bénéficient constituent un autre point fort. Les membres de la communauté éducative sont identifiés comme des interlocuteurs de confiance, vers qui les élèves peuvent se tourner en cas de besoin. Cette relation de proximité favorise une prise en charge rapide des éventuelles difficultés rencontrées.

Si l'école apparaît globalement sécurisante, l'intimidation reste un phénomène à surveiller. Avec une note de 2,12/4, certains élèves font état de situations où des comportements de moquerie, d'exclusion ou de harcèlement persistent. Bien que ces cas ne soient pas majoritaires, ils méritent une attention accrue afin d'éviter qu'ils ne s'installent durablement.

Certains espaces spécifiques de l'école sont identifiés comme pouvant générer un sentiment d'insécurité. Un travail d'observation et d'ajustement de la surveillance pourrait permettre de mieux identifier ces zones et d'y apporter des solutions adaptées.

Dans une perspective de renforcement de la sécurité et de la prévention des violences, il serait bénéfique d'intensifier la formation du personnel éducatif sur les enjeux du harcèlement et des comportements à risque. Sensibiliser encore davantage les élèves à ces questions, notamment par le biais d'ateliers et de campagnes de prévention, pourrait également contribuer à instaurer une culture de vigilance et de respect mutuel.

Enfin, renforcer la visibilité des adultes référents et créer davantage d'espaces de parole pourraient permettre aux élèves de mieux exprimer leurs préoccupations et d'obtenir un soutien adapté en cas de difficulté. La mise en place d'actions de médiation entre élèves pourrait aussi favoriser un climat plus apaisé et responsabilisant.

c). Education à la santé

Une grande majorité des parents jugent les actions de prévention bien présentes et adaptées, avec des initiatives pertinentes sur des sujets sensibles comme la violence ou les addictions.

Les actions de prévention ne sont pas assez communiquées aux familles, elles manquent de suivi et de visibilité. Il serait pertinent de mettre en avant les résultats concrets ou les impacts positifs des initiatives déjà en œuvre. Les familles sont en attente d'actions plus approfondies sur le sommeil et les écrans.

Sur ce domaine, il s'agira de maintenir une offre de prévention diversifiée et adaptée à tous les âges avec une priorité sur des sujets clés comme les écrans ou le sommeil. Une collaboration avec des professionnels pourra être envisagée pour enrichir les initiatives et pour apporter des approches novatrices et adaptées. L'accent pourrait être mis sur la sensibilisation des parents aux actions de prévention via des newsletters, des réunions ou des supports digitaux.

d) Engagement des élèves

L'école Sainte-Marie favorise l'engagement des élèves à travers différentes actions qui leur permettent de jouer un rôle actif dans la vie de l'établissement.

Un système de représentation des élèves structuré est mis en place. Chaque année, des délégués de classe sont élus en cycles 2 et 3 afin de représenter leurs camarades auprès de la direction et des

enseignants. Ils participent à des réunions de concertation, donnant ainsi aux élèves une voie d'expression sur les sujets qui les concernent.

Des responsabilités sont confiées aux élèves. À l'échelle de chaque classe, des missions spécifiques sont attribuées aux élèves (gestion du matériel, aide aux plus jeunes, responsabilité des espaces communs...), favorisant leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Une culture de l'entraide est encouragée. Certains élèves s'investissent spontanément pour aider leurs camarades, que ce soit sur le plan scolaire ou relationnel.

La solidarité entre élèves est perçue comme un point positif du climat scolaire.

Malgré ces initiatives, l'engagement des élèves pourrait être davantage structuré et valorisé afin d'en faire un véritable outil de développement personnel et collectif. La participation reste inégale, certains ne percevant pas leur rôle actif dans la vie de l'école. L'implication des délégués gagnerait à être renforcée par des missions plus claires et visibles, accompagnées de réunions régulières et de formations adaptées.

L'entraide repose encore sur des initiatives spontanées, faute d'un dispositif organisé. La mise en place d'un tutorat entre élèves permettrait d'encourager la coopération et le soutien mutuel, complété par des actions collectives de solidarité.

Pour favoriser un engagement plus large, l'école pourrait proposer des projets collaboratifs, tels que des ateliers participatifs et des activités de cohésion. En structurant et valorisant ces initiatives, elle renforcerait le sentiment d'appartenance des élèves tout en développant leur esprit d'initiative et leurs compétences citoyennes.

En structurant et en valorisant davantage l'engagement des élèves, l'école Sainte-Marie peut renforcer leur sentiment d'appartenance, encourager la prise d'initiative et développer chez eux des compétences essentielles pour leur avenir scolaire et citoyen.

e) Organisation des espaces et sécurité

L'environnement scolaire est globalement bien perçu, avec une appréciation positive des locaux et des espaces communs. Le sentiment de sécurité des parents et des élèves est élevé, reflétant une confiance dans les dispositifs mis en place.

Cependant, certains points nécessitent des améliorations, notamment l'hygiène des sanitaires, en particulier du côté de la cantine et du primaire, ainsi que le confort de certains espaces, comme l'absence d'un lieu dédié pour le personnel éducatif.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail, il serait pertinent de renforcer l'entretien des sanitaires, sensibiliser encore davantage les élèves au respect des lieux et envisager des travaux pour améliorer certains espaces. Une meilleure communication sur les mesures de sécurité et d'entretien permettrait également de valoriser les actions déjà engagées et de rassurer les familles.

Enfin, un suivi régulier des retours des élèves et du personnel permettrait d'adapter les actions aux besoins concrets et d'assurer un cadre de vie scolaire plus harmonieux.

3) : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

L'organisation et le fonctionnement de l'établissement scolaire reposent sur une articulation entre différents acteurs et instances qui veillent à la mise en œuvre du projet éducatif, à la qualité de la communication interne et externe, ainsi qu'à l'adaptation constante aux besoins pédagogiques et organisationnels des élèves.

Cette évaluation vise à faire un état des lieux des points forts et des axes d'amélioration, tout en proposant des actions concrètes pour optimiser la gestion et la gouvernance de l'école. Le rôle des enseignants, des personnels OGEC, des élèves et des parents est essentiel pour construire un cadre éducatif cohérent, structuré et porteur de sens.

a) Orientations Stratégiques et Projet d'Établissement

L'élaboration du projet éducatif d'établissement a suivi un processus rigoureux et inclusif. Des consultations ont été menées auprès des parents sous forme de questionnaires, les conseils d'établissement ont contribué à la réflexion et une rédaction progressive du projet a vu le jour. Cet effort de concertation témoigne d'une volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs dans la construction d'une vision partagée.

Cependant, malgré cette dynamique de co-construction, le projet demeure en attente de validation par la tutelle. Ce délai entraîne une mise en œuvre retardée, ce qui freine son application concrète au sein de l'établissement.

Une fois validé, le projet éducatif devra se concrétiser à travers des actions tangibles et adaptées aux réalités de l'établissement. Il ne pourra véritablement prendre tout son sens qu'en étant pleinement intégré au quotidien des élèves, des enseignants et des familles. Pour ce faire, un temps de présentation devra être organisé afin que l'ensemble de la communauté éducative puisse s'approprier ses grandes orientations et comprendre les modalités de sa mise en œuvre. Cet échange sera l'occasion de clarifier les attentes, d'encourager l'adhésion des différents acteurs et de répondre aux éventuelles interrogations. Par ailleurs, il sera essentiel de définir des indicateurs de suivi permettant d'évaluer régulièrement l'application du projet, d'en mesurer les effets concrets sur la vie scolaire et d'ajuster les stratégies en fonction des besoins observés. En instaurant un cadre d'évaluation structuré et évolutif, l'établissement s'assurera de la pertinence et de l'efficacité du projet éducatif dans la durée.

b) Fonctionnement Général de l'École

L'établissement repose sur des instances de concertation bien structurées, garantissant une organisation cohérente et une prise de décision réfléchie. Les conseils de cycles permettent aux enseignants d'échanger sur leurs pratiques et d'adapter leurs stratégies pédagogiques aux besoins

des élèves. Les conseils d'établissement, réunissant direction, enseignants, personnel OGEC et parents, offrent un espace de dialogue essentiel à la vie de l'école.

Des temps de régulation sont organisés régulièrement pour faire le point sur les actions mises en place et anticiper les étapes suivantes. De plus, une réunion entre les enseignants de maternelle et les ASEM facilite leur implication dans les projets. Enfin, une rencontre annuelle avec le collègue assure une transition fluide entre le primaire et le secondaire.

Cependant, certaines décisions adoptées en conseil gagneraient à être mieux suivies pour garantir une mise en œuvre plus fluide et visible. Instaurer un dispositif structuré de suivi, avec des points d'étape et des bilans réguliers, permettrait d'évaluer l'impact des actions et d'ajuster les stratégies si nécessaire.

Par ailleurs, une meilleure collaboration entre enseignants et personnels OGEC renforcerait la coordination et l'efficacité des décisions au quotidien. La cheffe d'établissement veillera à améliorer la communication avec ces personnels et à favoriser leur intégration dans les projets de l'école. La mise en place de temps de régulation formalisés contribuerait également à renforcer leur sentiment d'appartenance à l'équipe.

Enfin, multiplier les échanges avec les familles, à travers des concertations ou des communications dédiées, améliorerait la compréhension des orientations prises et renforcerait encore leur adhésion aux choix éducatifs.

En structurant davantage le suivi des décisions et en favorisant la transparence, l'établissement consoliderait la cohérence entre réflexion collective et actions concrètes, tout en développant une dynamique de travail collaborative et efficace.

c) Organisation du fonctionnement de l'école

L'organisation du fonctionnement de l'école repose sur des bases solides qui garantissent un cadre structuré et sécurisant pour les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

L'élaboration du règlement intérieur est menée par l'équipe enseignante, puis présentée aux familles dans la circulaire de rentrée. Sa diffusion en début d'année scolaire permet aux familles d'en prendre connaissance et d'en assurer l'application auprès de leurs enfants, favorisant ainsi une compréhension commune des règles et des valeurs portées par l'établissement.

De même, la surveillance des récréations est optimisée par une répartition adaptée des espaces, avec des temps différenciés pour le cycle 2 et le cycle 3, réduisant ainsi le nombre d'élèves présents simultanément et assurant une meilleure gestion des flux.

Sur le plan de la sécurité, l'école applique les protocoles réglementaires en matière d'exercices de prévention (incendie, intrusion, PPMS départemental pour les risques météorologiques), ce qui permet aux élèves d'être préparés aux éventuelles situations d'urgence.

Malgré ces atouts, certains points nécessitent des ajustements pour améliorer l'efficacité du fonctionnement quotidien de l'école. Les problèmes de connexion Internet et de maintenance du matériel informatique compliquent le travail au quotidien, tant pour les enseignants que pour le personnel OGEC, et entravent la fluidité de la communication au sein de l'établissement.

Par ailleurs, si la gestion des temps périscolaires est globalement efficace, des améliorations peuvent être apportées pour renforcer la coordination et l'encadrement des activités en dehors du temps de classe. La planification des sorties scolaires, bien que structurée selon un budget attribué par élève, mériterait d'être davantage alignée avec les objectifs pédagogiques annuels afin d'en maximiser l'impact éducatif.

En consolidant ces aspects organisationnels, l'établissement pourra renforcer la fluidité de son fonctionnement quotidien, tout en garantissant un cadre encore plus structuré et cohérent pour les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

d). Communication entre l'école et les familles

La diffusion des informations entre l'école et les parents d'élèves est principalement réalisée via l'application École Directe. Ce portail de communication permet aux enseignants de contacter rapidement les familles, et inversement. L'équipe éducative peut également communiquer avec les parents en rédigeant un mot dans le cahier de liaison des élèves.

La communication école-familles passe également par l'organisation des réunions et des rendez-vous. En effet, chaque enseignante organise une réunion de classe en début d'année scolaire, ainsi que des rendez-vous individuels en fin de premier semestre et d'autres rendez-vous au cours de l'année selon les besoins de chaque élève.

Pour la majorité des parents, la communication entre l'école et les familles est considérée comme claire et efficace. Ils estiment qu'elle est bien établie et permet une bonne circulation de l'information.

Toutefois, une minorité exprime des attentes non satisfaites en termes de clarté et de fréquence des échanges.

Il serait donc intéressant de renforcer les canaux de communication avec les familles pour garantir une meilleure accessibilité aux informations.

e). Organisation pédagogique et projets pédagogiques

Des décroissements sont réalisés au sein des cycles 2 et 3. Les élèves du cycle 2 changent de classe pour les séances d'anglais et de découverte du monde. Les élèves du cycle 3 étudient les sciences, l'histoire, la géographie, les arts visuels et pratiquent le sport avec d'autres enseignantes.

L'école propose, selon les classes, différentes pédagogies alternatives telles que la classe semi-flexible, l'école du dehors et la pédagogie personnalisée et communautaire.

Des projets pédagogiques divers et variés sont également menés par l'établissement. La perception générale en est très positive, reflétant un alignement avec les attentes d'une majorité de parents.

L'équipe éducative estime néanmoins que le projet éco-responsable mériterait d'être renforcé et davantage structuré afin d'encourager une prise de conscience plus profonde chez les élèves.

Les critiques et les attentes non comblées, signalées par une minorité, méritent d'être prises en compte pour renforcer davantage la satisfaction globale. Il serait donc pertinent de développer et de structurer davantage les parcours éducatifs, d'encourager une meilleure diffusion et valorisation des projets éducatifs, mais également d'élargir les initiatives en faveur d'une pédagogie innovante et plus différenciée.

f). Ressources humaines et développement professionnel

Le développement professionnel du personnel éducatif et la gestion des ressources humaines constituent des piliers fondamentaux pour garantir un enseignement de qualité et assurer la continuité pédagogique au sein d'un établissement.

Une formation régulière et adaptée, couplée à une organisation efficace des remplacements en cas d'absence, permet d'offrir aux élèves un cadre d'apprentissage stable et cohérent. L'établissement accorde une place importante à la formation continue des enseignantes, leur permettant d'enrichir leurs compétences sur des thématiques variées telles que le geste graphique, les neurosciences ou encore la prévention du harcèlement. Cet investissement dans le développement professionnel favorise l'évolution des pratiques pédagogiques et contribue à une meilleure prise en charge des élèves.

Par ailleurs, en cas d'absence d'une enseignante, un dispositif d'organisation est mis en place pour limiter l'impact sur le déroulement des apprentissages. Les élèves sont répartis dans les autres classes avec des activités autonomes adaptées, et un classeur de l'enseignant, contenant toutes les informations pratiques nécessaires, est mis à disposition des éventuels remplaçants, facilitant ainsi leur intégration dans la classe. Lors d'une absence d'une ASEM, une réorganisation de l'emploi du temps des autres ASEM peut être appliqué ainsi qu'une réorganisation de celui de l'enseignante. Dans le cadre d'une absence plus longue un recrutement est effectué. Concernant la gestion des absences des autres personnels OGEC des réorganisations d'emploi du temps sont aussi décidées pour l'ensemble des personnels (enseignants et non enseignants).

Bien que ces dispositifs garantissent une certaine continuité pédagogique et organisationnelle, des limites persistent, notamment en ce qui concerne l'application concrète des compétences acquises en formation et la gestion des absences sur le long terme. L'impact des formations sur les pratiques en classe reste encore à optimiser, il serait pertinent de mettre en place des espaces de partage de pratiques entre enseignants, favorisant ainsi l'appropriation et l'application concrète des compétences développées lors des sessions de formation. L'absence de plan de formation dédié aux personnels OGEC constitue un manque à combler. Sa création permettrait d'améliorer leur intégration dans la

dynamique éducative de l'établissement et de renforcer leur accompagnement des élèves. Par ailleurs, si les solutions de réorganisation permettent d'assurer la continuité du fonctionnement de l'école, elles demeurent énergivores et difficilement soutenables sur la durée. Il apparaît essentiel de développer un système de remplacement plus réactif et efficace, permettant d'assurer une continuité pédagogique stable et de limiter l'impact sur les élèves et l'organisation générale. Une meilleure anticipation des absences, couplée à une mobilisation optimisée des ressources humaines disponibles, garantirait un environnement d'apprentissage plus fluide et serein.

g). Gestion des situations de crise

La majorité des parents d'élèves jugent la gestion des crises efficace, ce qui peut indiquer la présence de protocoles bien établis et d'une communication claire en cas d'incidents. Lors de situations de crise, la continuité pédagogique est d'ailleurs assurée grâce à l'utilisation d'École directe.

Les protocoles de gestion de crise sont en effet bien définis et réalisés régulièrement. Une mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est faite tous les ans. Les exercices incendie, intrusion et risque météorologique sont également effectués plusieurs fois dans l'année.

Bien qu'une grande partie des familles soit satisfaite, une minorité non négligeable est encore critique. Certains estiment que la communication lors de situations de crise pourrait être améliorée.

Afin d'uniformiser la satisfaction, il semblerait judicieux d'instaurer une transparence dans la communication en cas d'incident, pour rassurer les familles. L'équipe éducative a donc songé à organiser des réunions d'informations spécifiques aux situations de crise, ainsi qu'à envoyer des messages automatiques aux parents afin de les tenir informés rapidement.

La valorisation des bonnes pratiques en gestion de crise pourrait aussi rassurer les familles et renforcer leur confiance. Ainsi, en mettant en avant les cas où la gestion de crise a été exemplaire, les parents remarqueraient alors, que l'établissement est capable de protéger leurs enfants de manière efficace.

Grâce à la mise en œuvre de ces actions l'école pourra renforcer son efficacité et assurer un environnement éducatif toujours plus adapté aux besoins des élèves et de la communauté scolaire.

4) L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

L'école joue un rôle central dans son environnement institutionnel et partenarial en développant des relations avec les autorités académiques, les collectivités, les associations, ainsi que d'autres établissements scolaires. L'implication des parents et la collaboration avec divers partenaires permettent d'enrichir les expériences éducatives des élèves et d'améliorer la qualité du cadre scolaire. Cette évaluation vise à analyser les points forts et les points de vigilance de ces interactions, tout en proposant des actions concrètes pour renforcer les liens et optimiser la coopération avec les différents acteurs.

a) Relation avec les autorités de rattachement et leurs services

- **Relations avec le rectorat, l'IEN et la DDEC**

Les liens avec l'IEN se limitent à une réunion de rentrée et aux rendez-vous carrière.

Les relations entre le chef d'établissement et le SAGEPP sont efficaces. Les relations avec la DDEC sont globalement satisfaisantes. Le chargé de mission est très à l'écoute et réactif pour accompagner le chef d'établissement et son équipe. La DDEC propose de plus en plus d'outils pour aider le chef d'établissement et dispose d'un service RH très réactif.

L'équipe pédagogique souhaiterait renforcer la fréquence des échanges avec la DDEC dans le but d'ajuster les dispositifs d'aide pour mieux répondre aux besoins des élèves en difficulté comportementale. Cela permettrait également de mieux aligner les pratiques pédagogiques.

- **Relations avec les collectivités et associations**

L'école Sainte-Marie bénéficie d'une collaboration étroite avec la mairie de Guémené-Penfao, qui apporte un soutien financier à travers un forfait communal jugé satisfaisant. Cette coopération se traduit également par la participation active de l'établissement à divers projets culturels et artistiques, tels que Les Musicales et des concours de dessin. De plus, les élèves ont accès à un large éventail d'activités sportives et culturelles grâce aux partenariats noués avec différentes associations locales et celles de Redon Agglomération, incluant des disciplines variées comme le football, le tennis, la piscine, l'équitation ou encore la médiathèque. En complément, la relation avec la gendarmerie de Guémené-Penfao constitue un atout, notamment grâce aux interventions en classe de CM2 sur les dangers d'Internet et la remise du Permis Internet, qui contribuent à sensibiliser les élèves aux enjeux de la sécurité numérique et de la citoyenneté responsable.

Toutefois, des limites subsistent dans ces collaborations. Certaines communes limitrophes ne participent pas au financement du forfait communal, ce qui crée une inégalité dans la prise en charge des élèves et impacte indirectement les ressources de l'établissement. Par ailleurs, bien que les interventions de la gendarmerie soient appréciées, elles restent trop ponctuelles et insuffisamment intégrées dans un dispositif global de prévention et de sécurité scolaire. De plus, leur rôle en cas de gestion de crise n'est pas clairement défini, ce qui pourrait constituer un frein à une réponse rapide et efficace en cas d'incident nécessitant leur intervention.

Le développement de nouveaux partenariats avec des associations sportives et culturelles pourrait enrichir l'offre éducative en diversifiant les activités proposées aux élèves. Concernant la gendarmerie, une collaboration renforcée permettrait d'intégrer davantage leur expertise dans les protocoles de gestion de crise et de sécurisation de l'établissement, tout en élargissant les thématiques abordées lors des interventions (prévention du harcèlement, sensibilisation aux violences, sécurité routière).

Ces ajustements contribueraient à renforcer la sécurité des élèves, à favoriser leur ouverture culturelle et à consolider les liens entre l'école et son environnement local.

b). Fonctionnement des associations OGEC et APEL

L'OGEC de l'école Sainte-Marie et du collège Saint-Michel mène activement des projets d'investissement pour améliorer les infrastructures et la gestion de la restauration, en collaboration avec l'APEL via une commission cantine. L'arrivée de nouveaux membres lors de la dernière Assemblée Générale a renforcé le conseil d'administration, offrant davantage de ressources pour assurer le suivi des projets. Toutefois, un besoin de formation sur la gestion des infrastructures et des finances ainsi qu'une meilleure communication interne sont soulignés pour optimiser l'efficacité du conseil. Le maintien des effectifs et le renforcement des collaborations avec les associations de la CLE figurent parmi les priorités pour dynamiser les actions communes.

L'APEL, quant à elle, bénéficie d'une équipe engagée et structurée, organisant des événements fédérateurs tels que la kermesse, la Color Run et des matinées de travaux en partenariat avec l'OGEC. Sa gestion rigoureuse et ses échanges fluides avec l'équipe enseignante favorisent un climat de coopération. Cependant, certains membres expriment le besoin de clarifier les rôles et missions pour éviter d'éventuels chevauchements. Une répartition plus équilibrée des responsabilités, notamment pour alléger la charge de la présidence, ainsi que des formations spécifiques sur l'organisation d'événements, contribueraient à renforcer l'efficacité et la pérennité de l'engagement collectif.

c). Collaboration avec les autres écoles et établissements

L'école Sainte-Marie et le collège Saint-Michel entretiennent une relation étroite, facilitée par leur appartenance au même groupe scolaire et leur proximité géographique. Cette collaboration assure une transition fluide entre le primaire et le secondaire grâce à divers projets communs, tels que le cross inter-établissements, les défis CM/6e, la journée d'intégration et l'intervention de la cheffe d'établissement auprès des élèves. Des portes ouvertes et des réunions entre enseignants permettent également d'accompagner les familles et d'assurer un suivi pédagogique cohérent.

Cependant, des améliorations sont nécessaires pour mieux préparer les élèves à l'entrée en 6e. Les enseignantes de CM expriment un besoin d'harmonisation des pratiques avec les attentes du collège afin d'adapter leur enseignement et de faciliter la transition. Bien que la majorité des élèves se sentent prêts, 16 % expriment des inquiétudes, soulignant la nécessité de renforcer l'accompagnement et d'instaurer une continuité pédagogique plus fluide. Développer des outils communs et organiser des échanges réguliers entre les équipes éducatives permettrait de mieux aligner les exigences du cycle III et d'assurer un suivi plus efficace.

Par ailleurs, les élèves participent ponctuellement à des rencontres avec d'autres écoles privées, favorisant les échanges éducatifs et sportifs. Toutefois, ces opportunités restent inégales, certains regrettant le manque d'interactions avec d'autres établissements. Structurer ces échanges autour de

projets variés – sportifs, culturels ou scientifiques – offrirait aux élèves une ouverture enrichissante et renforcerait leur sociabilité.

d) Place de l'école au sein de la CLE

L'école Sainte-Marie s'inscrit activement dans la Communauté Locale d'Enseignement (CLE) en participant aux rencontres entre chefs d'établissement, organisées trois fois par an. Ces échanges permettent d'assurer une coordination au sein du réseau scolaire et de favoriser une réflexion commune sur les enjeux éducatifs. Par ailleurs, les enseignantes de l'école Sainte-Marie bénéficient d'une dynamique de formation en collaboration avec d'autres établissements. Elles prennent part à des sessions portant sur des thématiques variées et essentielles, telles que les neurosciences, l'utilisation des guides du ministère par cycle ou encore la prévention du harcèlement. Ces formations communes offrent l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques et de renforcer la cohérence entre les différentes écoles du secteur.

Bien que des initiatives de collaboration existent, la contrainte du temps complique l'organisation de rencontres approfondies. La charge de travail des enseignants et des chefs d'établissement, combinée au rythme soutenu du calendrier scolaire, limite les opportunités de concertation prolongée, réduisant ainsi les occasions d'échanges pédagogiques et de développement de projets inter-écoles.

Il serait pertinent d'augmenter le temps dédié aux échanges entre établissements afin de favoriser un partage plus régulier des pratiques pédagogiques et de garantir une meilleure cohérence dans les approches éducatives.

L'école Sainte-Marie s'appuie sur des partenariats solides, mais leur structuration et leur régularité mériteraient d'être optimisées. L'implication des parents et des enseignants constitue un véritable atout, qui gagnerait à être renforcé par une meilleure coordination des actions. L'APEL et l'OGEC jouent un rôle central dans la vie de l'établissement, bien que des ajustements en matière de formation et de communication soient nécessaires. Leur engagement demeure une ressource précieuse pour le dynamisme scolaire. Enfin, le renforcement des collaborations et des échanges institutionnels permettrait d'enrichir l'offre éducative et d'assurer une gestion plus efficace et cohérente de l'établissement.

L'auto-évaluation de l'école Sainte-Marie met en évidence des atouts solides, notamment une pédagogie structurée, un climat scolaire serein et des partenariats dynamiques. Cependant, des améliorations sont nécessaires sur l'acquisition de certaines compétences scolaire, en accompagnement des élèves en difficulté et optimisation des ressources humaines. Le plan d'action à venir visera à renforcer ces axes pour assurer une progression continue et un cadre éducatif toujours plus efficace.

IV- PLAN D'ACTION

L'auto-évaluation de l'école Sainte-Marie a mis en lumière ses atouts ainsi que les axes d'amélioration nécessaires pour offrir un cadre d'apprentissage plus inclusif et efficace. Pour répondre aux besoins identifiés, un plan d'action structuré est mis en place, visant à renforcer les apprentissages fondamentaux, améliorer le bien-être des élèves, optimiser l'organisation et consolider les partenariats.

Fondé sur une approche progressive et adaptée aux ressources disponibles, cette ébauche de plan, décliné à court et moyen terme, accompagne l'évolution de l'école tout en garantissant la cohérence et la continuité des pratiques éducatives.

1. Renforcement des Apprentissages et de l'Accompagnement des Élèves

- **À court terme** : Améliorer la maîtrise des fondamentaux, harmoniser la transition CM2-6e et renforcer le suivi des élèves en difficulté. Développer la coordination entre AESH et enseignants pour une meilleure inclusion.
- **À moyen terme (2-3 ans)** : Encourager des pédagogies alternatives, mettre en place un mentorat entre élèves et intégrer davantage le numérique éducatif.

2. Amélioration du Climat Scolaire et du Bien-Être

- **À court terme** : Poursuivre la prévention du harcèlement auprès des élèves et des familles, et développer la formation de l'ensemble des personnels éducatifs sur la gestion des conflits, sensibiliser les familles aux écrans et au sommeil, améliorer la pause méridienne et structurer l'entraide entre élèves
- **À moyen terme** : Développer des espaces d'expression et moderniser les espaces communs.

3. Optimisation de l'Organisation et du Fonctionnement

- **À court terme** : Clarifier les rôles des acteurs éducatifs, améliorer la communication interne et optimiser la gestion des absences.
- **À moyen terme** : Mettre en place un plan de formation pour les personnels OGEC, renforcer la concertation pédagogique et moderniser l'équipement numérique.

4. Renforcement des Partenariats et Relations Extérieures

- **À court terme** : Développer les échanges inter-écoles, diversifier les partenariats culturels et sportifs, structurer les relations avec la gendarmerie et renforcer la communication externe.

Ce plan vise à améliorer l'apprentissage, le bien-être et le fonctionnement de l'école, tout en renforçant les liens avec la communauté éducative.

En mettant en œuvre ces actions à court et moyen terme, l'école Sainte-Marie pourra consolider ses forces, répondre aux défis identifiés et offrir un cadre d'apprentissage et de vie toujours plus structurant et inclusif. Ce plan repose sur une démarche collective et participative, garantissant ainsi une amélioration continue au service des élèves et de leur réussite.

CONCLUSION

L'auto-évaluation de l'école Sainte-Marie a permis d'identifier ses atouts ainsi que les axes d'amélioration nécessaires pour mieux répondre aux besoins des élèves et de la communauté éducative. Ce travail de réflexion sur nos pratiques et notre fonctionnement a également mis en lumière des pistes d'amélioration.

Je tiens à souligner l'engagement de l'ensemble de l'équipe, ainsi que la forte implication des parents, des élèves et des membres des associations dans cette démarche (temps de travail en groupe, réponses aux questionnaires ...).

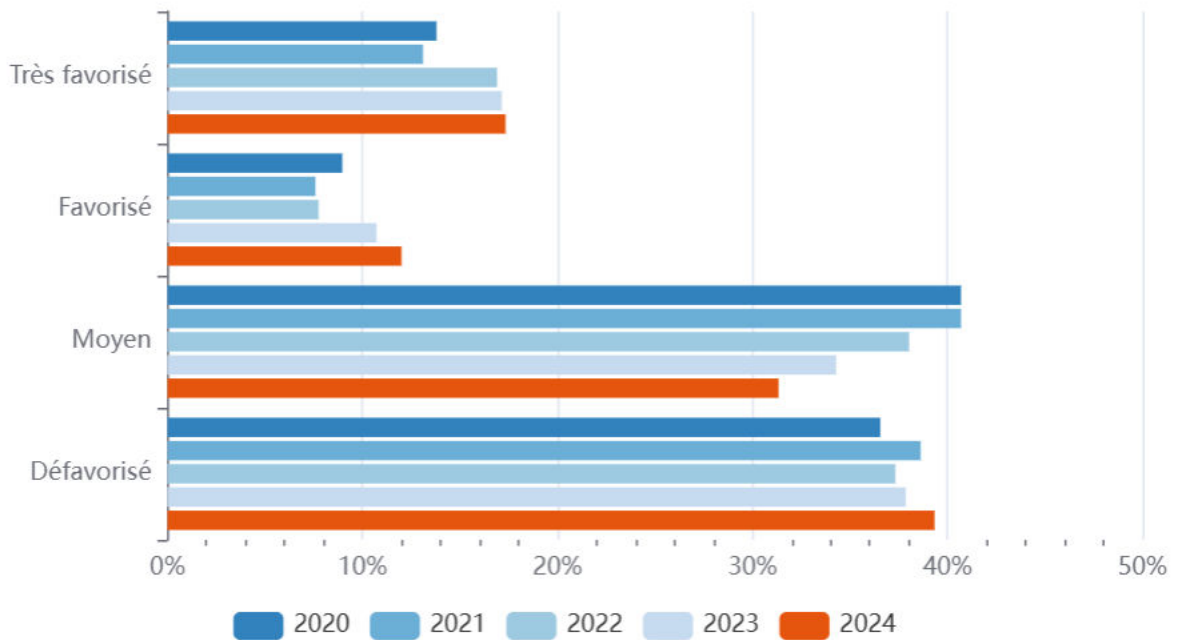
Dans le cadre de nos conseils de chefs d'établissement, il nous revient, avec mon homologue du second degré, d'identifier les leviers permettant de renforcer la continuité pédagogique entre nos établissements et de développer un véritable sentiment d'appartenance à un même ensemble scolaire pour l'ensemble de la communauté éducative.

À l'issue de cette auto-évaluation, un premier plan d'action à court et moyen terme a été élaboré par le comité de pilotage. Il vise à consolider les apprentissages, améliorer le bien-être scolaire, optimiser l'organisation interne et renforcer les partenariats. Ce plan sera approfondi lors d'un prochain Conseil d'établissement, son succès reposant sur l'implication de tous les acteurs dans une démarche collective et participative, afin de garantir un cadre éducatif propice à la réussite des élèves.

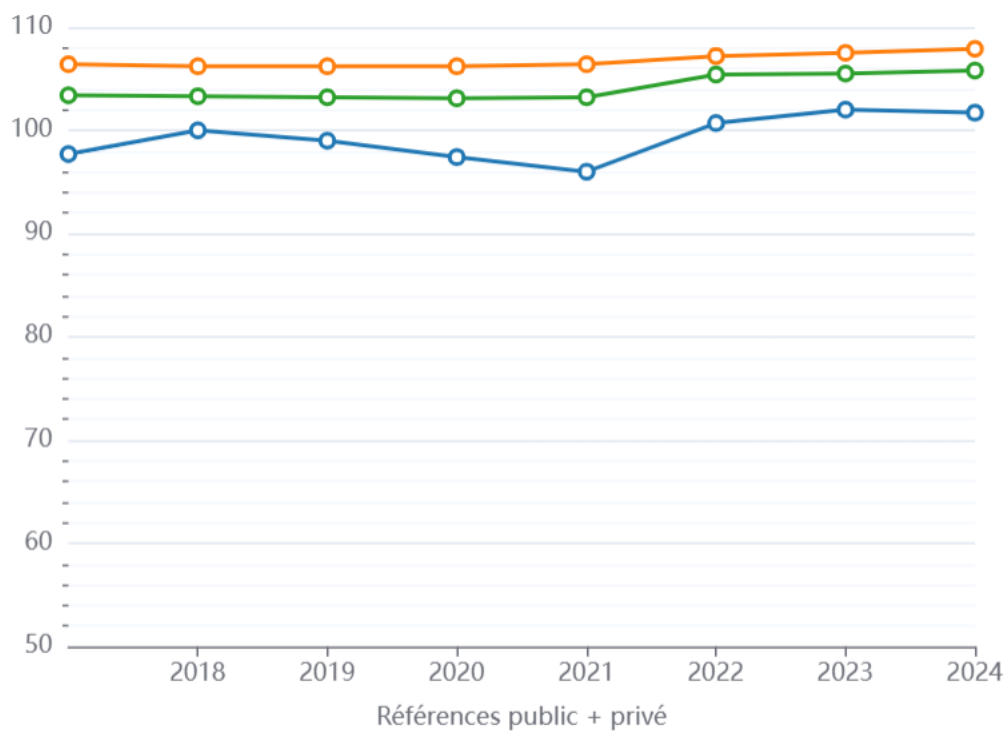
ANNEXES

I) Contexte de l'établissement

Milieu social des élèves



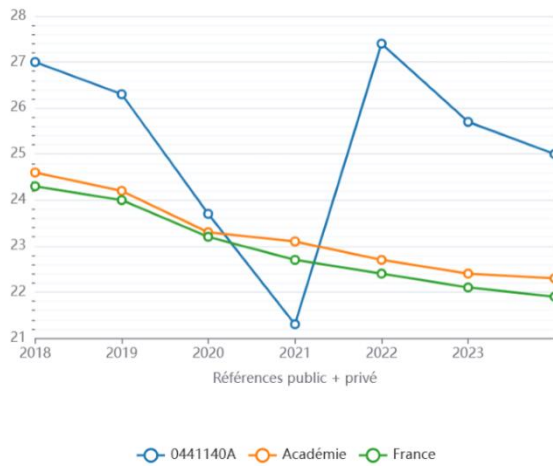
IPS moyen des élèves de CM2



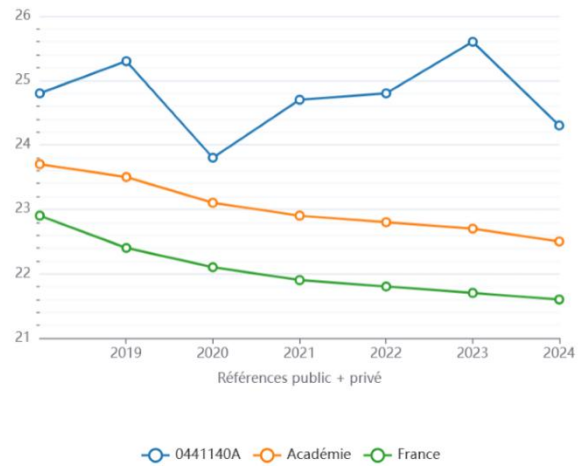
III Analyse par domaine

1) Les apprentissages et le parcours des élèves

Nb d'élèves par classe E/C - niveau préélémentaire (y compris ULIS) :



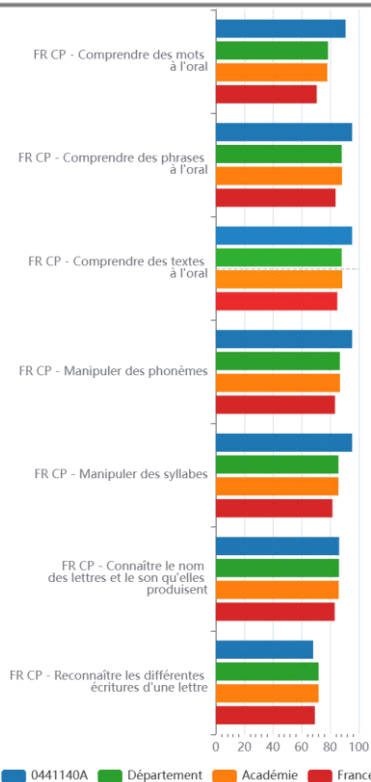
Nb d'élèves par classe E/C - niveau élémentaire (y compris ULIS)



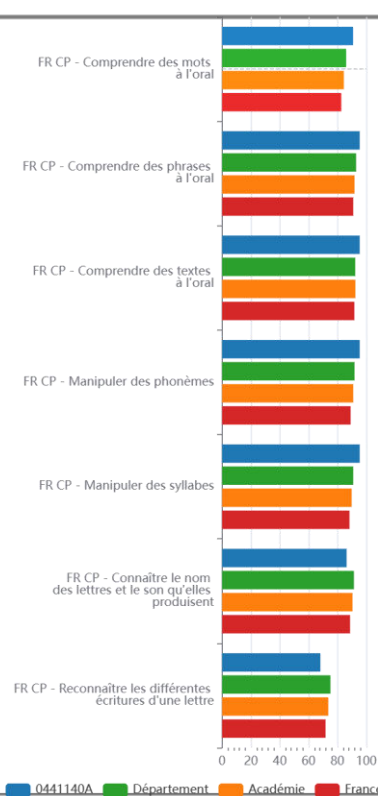
% de maintien par niveau 1

Taux de maintien en CP	10,7	2,9	0	5
Taux de maintien en CE1	2,9	4	0	0
Taux de maintien en CE2	4	5,6	0	8,6
Taux de maintien en CM1	4	0	0	3,2
Taux de maintien en CM2	3,2	0	0	0

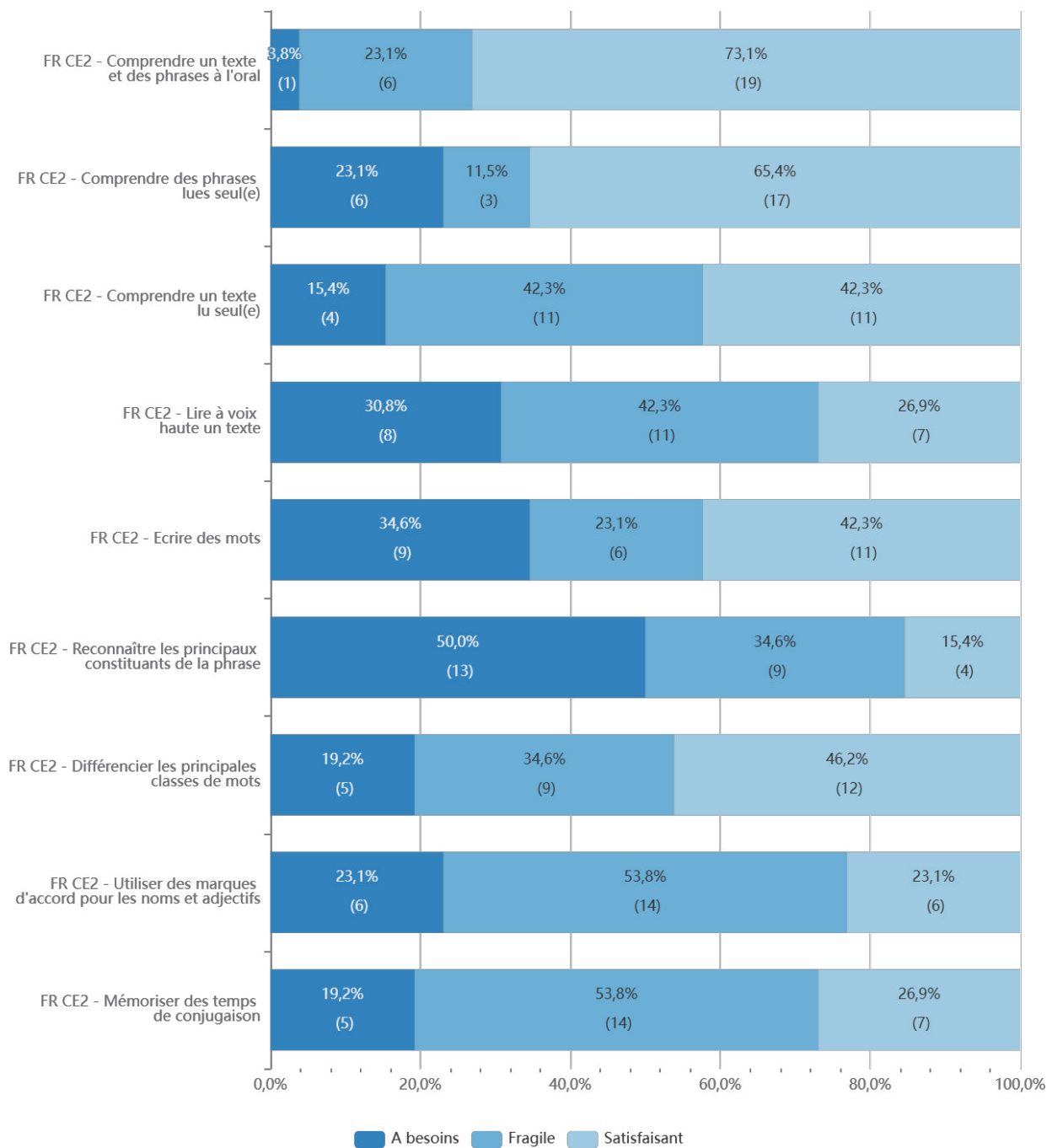
Rentrée 2024 - Taux de maîtrise satisfaisante dans les compétences évaluées en CP en français (en %) - références Public + Privé



Rentrée 2024 - Taux de maîtrise satisfaisante dans les compétences évaluées en CP en français (en %) - références secteur Privé sous contrat - Hors EP



Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes dans les compétences évaluées en CE2 en français (en %)



2) Bien-être et climat scolaire

RÉCAPITULATIF DE PROGRESSION DES OBJECTIFS



Réf.	Indicateur visé	État	Anneau de progression
Obj. #1	Une cellule d'appui est en place au sein de l'établissement	Atteint	
Obj. #2	Les adultes sont sensibilisés, formés au 3PF, à la lutte contre le harcèlement et au repérage des signaux faibles,	Atteint	
Obj. #3	Un référent 3PF dans l'établissement est identifié	Atteint	
Obj. #4	Le projet d'établissement et la manière de le vivre sont explicitement signifiés lors de l'inscription d'une famille et lors de recrutement d'un personnel ou d'un enseignant	En cours	
Obj. #5	Des temps de partage d'analyse de pratiques sont mis en place dans l'équipe	A faire	
Obj. #6	Les cours de récréation disposent de jeux	Atteint	
Obj. #7	Les élèves sont sensibilisés aux compétences psycho-sociales (écoute, empathie, messages clairs)	En cours	
Obj. #8	Un lieu d'échanges est identifié au sein de l'établissement	A faire	
Obj. #9	Le rôle et le champ d'action des partenaires, APEL et OGEC, sont connus et identifiés de tous	Atteint	
Obj. #10	Les séances EARS sont dispensées et permettent l'éducation à la curiosité, à la fraternité	A faire	



Projet éducatif d'établissement en attente de validation

PROJET EDUCATIF ECOLE SAINTE-MARIE

L'école primaire Sainte-Marie est un établissement privé sous contrat d'association avec l'état et appartient au réseau de l'enseignement catholique du Diocèse de Nantes.

Depuis la rentrée 2016, les classes de maternelle, jusqu'alors sur le site du collège Saint-Michel, ont rejoint le site des classes élémentaires, rue de Subrette.

Avec le collège Saint-Michel, l'école Sainte-Marie constitue le groupe scolaire privé de Guémené-Penfao depuis la rentrée 2023.

Le nom de l'école honore Marie, mère de Jésus, modèle d'amour, de foi et de dévouement. Son humilité, son accueil et son engagement envers Dieu et les autres inspirent les valeurs au cœur de notre projet éducatif.

Une école attentive aux besoins des membres de la communauté éducative, à l'image de Marie, modèle d'écoute, d'accueil et de bienveillance.

A l'école Sainte-Marie, nous proposons des pédagogies variées afin de répondre aux besoins et aux styles d'apprentissage de chaque élève. Le suivi des apprentissages est au cœur de notre démarche, pour garantir que chaque élève progresse à son rythme. Notre équipe, engagée et motivée, suit régulièrement des formations pour enrichir ses pratiques et répondre aux défis éducatifs avec compétence et créativité.

Nous accordons une attention particulière aux personnes en situation de fragilité, en offrant un accompagnement adapté et bienveillant aussi bien aux élèves, enseignants, personnel OGEC et parents. Les associations de l'école (APEL et OGEC) s'inscrivent aussi dans cette dynamique.

Actions :

- Travail personnalisé et communautaire en maternelle
- Classe du dehors
- Semaine sans cartable
- Stages de remises à niveau
- Proposition de rdv systématiques à toutes les familles (2 fois par an en maternelle et 1 fois en élémentaire)
- Formation des enseignants
- Echanges de pratiques avec les enseignants de la CLE
- Des échanges de services entre enseignants
- Choix entre culture chrétienne et catéchèse

- Réflexion sur l'accueil des élèves de petite-section (réunion pour les parents, temps d'adaptation, rentrée échelonnée ...)
- Intervention de l'APEL en tant que médiateur dans certaines situations avec des familles
- Commission du développement du bien être à l'école avec l'APPEL
- Organisation soirée avec la MDF autour du harcèlement
- Des temps de régulation entre les ASEM et les enseignantes

Une école où se vit la communauté

S'inspirant de Marie comme modèle d'accueil bienveillant, de partage généreux et d'unité profonde. Elle invite chacun à contribuer, à grandir ensemble et à tisser des liens fondés sur la confiance et le respect mutuel.

Au cœur de la nature, notre école offre un environnement propice à l'épanouissement de chacun. Ensemble, nous élaborons des outils pour bien vivre ensemble, en favorisant le respect et la coopération au quotidien. Nous valorisons les rencontres, qu'elles soient entre élèves, parents ou enseignants, pour créer des liens forts. Les temps forts en Pastorale rythment l'année, offrant des moments de partage et de réflexion autour de nos valeurs.

Actions :

- Assemblée d'école de rentrée avec bénédiction des cartables.
- Balade aux lampions avec buffet partagé
- Célébrations de l'Avent
- Création de la crèche collaborative
- Conseil des délégués
- Commission cantine (APEL et OGEC)
- Un conseil d'établissement
- Travail sur les compétences psychosociale
- Messages clairs
- Mise en place de la Méthode de la préoccupation partagée
- Des temps de convivialité au sein des équipes (apéritif de rentrée, galettes des rois, repas de fin d'année..)
- Kermesse

Une école ouverte sur son environnement et sur le monde

Marie, par son accueil inconditionnel et sa disponibilité envers tous, incarne une véritable ouverture sur le monde. Son exemple de foi et de bienveillance dépasse les frontières, invitant chacun à accueillir l'autre, quel que soit son origine ou sa condition. Ainsi, elle inspire une école ouverte au monde, où la solidarité, l'écoute et l'engagement sont au cœur de l'éducation.

Notre école ouvre régulièrement ses portes pour favoriser les échanges avec les familles et la communauté. Nous entretenons des liens privilégiés avec le collège Saint-Michel, assurant une continuité éducative pour nos élèves. À travers différentes actions, nous élargissons leurs horizons tout en les sensibilisant au développement durable et à la protection de l'environnement. Enfin, nous menons des actions de solidarité qui renforcent l'engagement et l'entraide au sein de notre établissement.

Actions :

- Classes découvertes
- Projets musique en partenariat avec le conservatoire de musique de Redon
- Sorties culturelles : théâtre, concert, cinéma ...
- Soirée jeux de société
- Participation à différents concours (concours de dessins : Le jardin de mes rêves organisé par la mairie, concours de dessins Euro-Jeunes)
- Echange avec une école de Parakou (au Bénin)
- Liens CM2-6ème (défi lecture, olympiades cycle 2...)
- Cross solidaire avec le collège Saint-Michel
- Rencontre sportive avec les écoles de la CLE
- Bol de riz

Voici les questionnaires transmis aux différents membres de la communauté par EcoleDirecte

Evaluation des établissements

Questionnaire PARENTS

1. Pourquoi avoir choisi d'inscrire votre enfant dans notre établissement ?

(plusieurs réponses possible)

Proximité

Qualité des apprentissages, des projets

Qualité d'écoute, du suivi des enfants

Proposition pastorale

2. Pour vous, la sécurité des élèves (qualité des espaces d'accueil des enfants) est-elle assurée ?

.....

3. Les actions de prévention (violence, santé, addictions, sommeil, écrans) sont-elles présentes ?

.....

4. Quelle est votre perception de la gestion des situations de crise ?

.

5. Pour vous, la constitution des classes et la répartition des élèves sont satisfaisantes et répondent à vos attentes.

.

6. Trouvez-vous le programme scolaire dispensé dans notre établissement de qualité ?

.

7. Trouvez-vous les projets vécus/menés au sein de l'établissement riches et porteurs ?

.

8. Evaluations périodiques et livrets scolaires utilisent-ils un langage clair et compréhensible ?

.

9. Pensez-vous que l'usage du numérique favorise les apprentissages des enfants ?

.

Note moyenne :

10. Pour vous, le travail personnel demandé aux élèves (les devoirs) est de qualité.

.

11. La quantité du travail personnel demandé aux élèves vous convient.

.

12. Vous vous impliquez dans l'accompagnement du travail de l'enfant.

.

13. Le Projet Educatif d'Etablissement (PEE)...



Je connais le PEE

Je suis impliqué dans l'élaboration de ce projet

Je participe aux réunions proposées pour échanger sur la vie de l'école (Conseil d'établissement, commissions pastorales...)

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et je le respecte

Je suis impliqué dans l'élaboration de ce projet

★ : %

★ ★ : %

★ ★ ★ : %

★ ★ ★ ★ : %

14. Comment évalueriez-vous la qualité de la communication école/famille ?

.

15. Pensez-vous que votre enfant est bien préparé à sa classe suivante (liaison maternelle/CP et CM2/6ème) ?

.

16. Pensez-vous que les difficultés de chaque enfant au sein de l'école sont prises en compte ?

.

17. A votre avis, l'école prépare votre enfant aux situations problématiques auxquelles il/elle fera face à l'avenir. (danger internet, 1er secours, situation de crises PPMS)

.

18. Connaissez-vous les missions des associations APEL et OGEC ?

.

19. Vous impliquez-vous dans l'une ou l'autre des associations ?

.

20. Expression libre autour des associations

.....
.....

21. Vos suggestions pour améliorer l'attractivité de notre école

.....
.....

Evaluation des établissements

PERSONNEL OGEC

1. Nommez les partenaires extérieurs qui vous semblent essentiels dans votre établissement.

.....
.....
.....

2. Comment jugeriez-vous le climat scolaire de votre établissement ?

.

3. Estimez-vous que les règles de vie permettent le "vivre ensemble" au sein de votre établissement ?

Oui

Non

4. Estimez-vous qu'il y ait de la violence (physique, morale, harcèlement) dans l'établissement ?

OUI

NON

5. Souhaitez-vous préciser ?

.....
.....
.....

6. Vous sentez-vous outillé, équipé pour répondre à ces violences ?

OUI

NON

7. Quels sont les atouts de l'établissement dans le domaine de l'attention portée aux temps des élèves ? (aide au travail personnel ? organisation de la pause méridienne, temps de repos, accès aux ressources sur la documentation, médiation entre les élèves ?

.....
.....

8. L'organisation des espaces vous semble-t-elle pertinente ?

OUI

NON

9. De quel accueil et de quel accompagnement des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers pouvez-vous témoigner au sein de votre structure ?

.....
.....

10. Diriez-vous que les élèves s'engagent au sein de l'école ?

OUI

NON

11. Précisez :

12. Diriez-vous que les élèves coopèrent au sein de l'école ?

OUI

NON

13. Précisez.

.....
.....

14. Quels sont les temps qui fédèrent autour du vivre ensemble ?

.....
.....

15. Quelle perception avez-vous de la propreté de l'école ?

.

16. Votre OGEC vous propose-t-il une offre de formation ?

OUI

NON

17. Si oui, ces formations sont en adéquation avec vos attentes ? Sont-elles utiles ? Ont-elles un impact sur l'évolution de votre pratique professionnelle ?

.....
.....

18. Vous sentez-vous impliqué dans l'élaboration du projet éducatif d'établissement ?

OUI

NON

19. Participez-vous à des réunions pour échanger sur la vie de l'école ?

OUI

NON

20. Quelle est votre perception de l'attractivité de l'école ?

.

21. Comment jugeriez-vous la qualité de vie dans l'établissement ?

.

22. Un accueil des personnels nouvellement arrivés est-il prévu ?

OUI

NON

23. La communication interne à l'établissement est-elle efficace ?

OUI

NON

24. Vous sentez-vous impliqué dans l'accompagnement des élèves entre les cycles (accueil la première année de la scolarisation, passage de la GS au CP, passage du CM2 à la 6e?)

OUI

NON

25. Pour vous, les associations de parents (OGEC/APEL) ont-elles une importance dans la vie de l'école ?

OUI

NON

26.Vous sentez-vous reconnu par ces associations ?

OUI

NON

27.Vous sentez-vous en lien avec les familles de nos élèves ? (lien, relation, reconnaissance...)

.

28.Quelle perception avez-vous des bâtiments de votre école ?

.

29.Vous avez carte blanche pour réagir davantage à une de ces questions ou pour nous parler d'un sujet qui vous paraît absent et pourtant important pour vous.

.....
.....

Evaluation des établissements

Questionnaire ENSEIGNANTS

Codage quand cases à cocher : NOTE 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 (5 étant la note maximale)

1.Vous êtes en enseignant en :

cycle 1

cycle 2

cycle 3

2.Comment qualifiez-vous les relations institutionnelles de notre établissement : IA, IEN, mairie, police, justice ?

.

3.Pouvez-vous préciser ?

.....
.....

4.L'école est-elle intégrée dans son environnement : paroisse, associations, clubs sportifs, médiathèque, piscine ,... ?

.

5.Comment qualifiez-vous les relations de notre établissement avec la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) ?

.

6.Pouvez-vous préciser ?

7. Comment qualifiez-vous les relations au sein de la communauté locale d'établissement (CLE) du Don ?

.....

8. Quels sont les atouts de la CLE ? Quelles évolutions pourraient-êtré envisagées ?

.....
.....

9. Comment évaluez-vous les différents partenariats pédagogiques de l'école ? (nombre, qualité)

.....

10. Pouvez-vous préciser ? Quels partenariats pédagogiques pourrions-nous développer ?

.....
.....

11. Quel est votre ressenti concernant le climat scolaire dans l'équipe éducative : enseignants et membres du personnel ?

.....

12. Que pourrions-nous mettre en place pour l'améliorer ?

.....
.....

13. L'organisation de l'école : règlements, coordination des temps scolaires et périscolaires, surveillances, sorties scolaires, communication, ... favorise-t-elle un climat scolaire positif ?

.....

14. Quelles évolutions pouvons-nous apporter ?

.....
.....

19. Comment évaluez-vous le bien-être des élèves : lieux, temps, rythmes, sécurité

.....

20. Ressentez-vous de la violence au sein de l'établissement ?

.....

21. Concernant la violence, quelles actions mettre en place au niveau de la prévention et de la réparation ?

.....
.....

22. Parmi les thèmes suivants, lequel ou lesquels est/sont à travailler en priorité ?

violence

harcèlement

égalité (homme-femme)

santé

pauvreté

rôle des parents

23. Pouvez-vous développer ?

.....
.....

15. Vos élèves sont-ils engagés dans le fonctionnement de l'école et dans des actions de coopération entre eux ?

.....

16. Quelles idées pouvez-vous soumettre pour améliorer la situation ?

.....
.....

17. Existent-ils des temps forts et fédérateurs ?

.....

18. Idées pour faire évoluer la situation.

.....
.....

24. Les élèves sont-ils engagés dans leurs apprentissages ?

.....

25. Que pourrions-nous mettre en place pour les aider ?

.....
.....

26. Comment évaluez-vous l'organisation scolaire de l'établissement : constitution des classes, organisation du temps, ... vis à vis des apprentissages ?

.....

27. Que pourrions-nous mettre en place pour l'améliorer ?

.....
.....

28. Parmi les modalités pédagogiques suivantes quelles sont celles utilisées dans l'école ?

parcours

projet éco-responsable

intervenants extérieurs

numérique

classe flexible

Pédagogie personnalisé et communautaire

Ecole du dehors

autres

29. Les différents conseils (cycle, école, établissement) sont-ils efficaces pour améliorer les conditions d'apprentissage ?

.....

30. Les parents sont-ils impliqués dans les apprentissages des élèves ?

.....

31. Que pourrions-nous mettre en place pour faire évoluer la situation ?

.....
.....

32. Quelles modalités de suivi des élèves sont mises en place au sein de l'école (évaluations, livrets scolaires, conseil de cycle,...)?

.....
.....

33. Vous semblent-elles efficaces ?

OUI

NON

34. Comment évaluez-vous l'aide pédagogique apportée aux élèves ?

.....

35. Comment évaluez-vous les conditions d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap au sein de l'école ?

.....

36. Evolutions possibles, freins, besoins

.....
.....

37. Concernant le projet éducatif de l'établissement :

Il n'est pas en place.

Vous le connaissez.

Vous l'utilisez.

Vous avez participé à sa création.

38. Trouvez-vous votre école dynamique ? (projets, décroissements, liens entre classes, communication,...)

.....

39. Comment qualifiez-vous les relations entre cycles ?

.....

40. Quels éléments peuvent être mis en place pour favoriser la transition entre les cycles ?

.....
.....

41. Comment évaluez-vous les relations école-collèges ? (collaboration, parcours, projets, outils communs)

.....

42. Que faudrait-il faire évoluer dans ces relations école/collèges ?

.....
.....

43. Comment vivez-vous les relations avec l'APEL ?

.....

44. Comment vivez-vous les relations avec l'OGEC ?

.....

45. L'implication des parents au sein de ces associations vous paraît-elle suffisante ?

.....

46. Concernant le rôle des parents (co-éducation, investissement, participation,...), avez-vous des propositions à faire ?

.....
.....

47. Comment évaluez-vous le patrimoine immobilier de l'école ?

.....

48. Quels besoins immobiliers vous semblent prioritaires ?

.....
.....

49. Selon vous, l'école est-elle attractive ?

.....

50. Vous avez carte blanche pour réagir davantage à une de ces questions ou pour nous parler d'un sujet qui vous paraît absent et pourtant important pour vous.

.....
.....

Evaluation des établissements

Questionnaire ELEVES

1.Est-ce qu'il t'arrive de rencontrer les élèves des autres écoles privées du secteur ?

Oui

Non

2.Avec quels partenaires ton école travaille (clubs de sports, mairie, associations, etc.)?

.....

3.Quelles sont les personnes qui peuvent t'aider dans ton travail (à la maison ou à l'école)?

.....
.....

4.Penses-tu que les filles et les garçons sont considérés sur un pied d'égalité dans ton école ?

. . . .

Note moyenne :

5.Quelles sont les actions de solidarité mises en place dans ton école?

.....
.....

6.Comment aides-tu les autres élèves dans ton école ?

.....
.....

7.En cas de mal être ou d'inquiétude, sais-tu à qui parler dans l'école ? Qui ?

.....
.....

8.Est-ce que les adultes de l'école ont tous les mêmes règles ?

Oui

Non

9.Sais-tu quoi faire en cas d'alerte incendie, d'alerte intrusion attentat ?

Oui

Non

10.Quels sont les différents projets menés dans l'école ?

.....
.....

11.A quoi te servent les évaluations nationales ?

.....
.....

12. A quoi te servent les évaluations en classe ?

.....
.....

13. Trouves-tu que les devoirs donnés te permettent de progresser ?

.....

14. Pour toi le travail du soir c'est :

Facile

Difficile

Rapide

Trop long

15. Qui t'aide à faire tes devoirs :

.....
.....

16. Quand tu es absent, comment rattrapes-tu ton travail ?

.....
.....

17. Apprends-tu à te servir d'un ordinateur dans l'école ?

.....

18. Est-ce qu'on te demande ton avis pour créer les grands projets de l'école ?

.....

19. Comment évalues-tu ta préparation pour la 6e ?

.....

20. Quels sont les liens qui existent entre l'école et le collège ?

.....
.....

21. Quelle est la grande différence entre la GS et le CP ?

.....
.....

22. Travailles-tu avec les maternelles ou des plus petits dans l'école ?

Oui

Non

23. Quels sont les temps forts dans l'école (moments festifs, activités communes) ?

.....
.....

24.Ton école est-elle propre ?

.

25.Ton école est-elle belle ?

.

26.Les salles et les bâtiments de l'école sont-ils bien organisés ?

.

27.Quelles sont tes idées pour améliorer l'école ?

.....
.....

Evaluation des établissements

Questionnaire ASSOCIATIONS

1.Dans quelle association êtes-vous engagé ?

APEL

OGEC

2.Est-ce que vous aviez été informé des rôles et des missions avant de vous engager ?

oui

non

3.Est-ce qu'une formation vous a été proposée ?

oui

non

4.Auriez-vous besoin de formations spécifiques ?

oui

non

5.Lesquelles ?

.....
.....

6.Depuis combien de temps êtes-vous dans l'association ?

Moins d'un an

Entre 1 an et 3 ans

Entre 3 ans et 6 ans

Plus

7.Avez-vous des enfants à l'école ?

oui

non

8. Avez-vous des enfants au collège ?

oui

non

9. Quel est votre rôle dans l'association ?

Président

Vice-président

Trésorier

Vice-trésorier

Secrétaire

Vice-secrétaire

Autres

10. Selon vous, êtes-vous assez nombreux au sein de l'association ?

oui

non

11. Combien de temps consacrez-vous à votre mission au sein de l'association ?

1h/mois

Entre 2 et 3h/mois

Entre 3 et 5h/mois

Entre 5 à 10h/mois

Plus

12. Combien y-a-t-il de réunions en moyenne dans votre association ?

1/semaine

1/mois

1/période

13. Les réunions se font-elles :

En visio

Dans l'établissement

Le soir

En journée

Autres

14. Quels sont les projets menés par l'association ?.....

15. Quels sont les projets à prévoir pour les années suivantes ?

.....
.....

16. Qui gère les projets dans l'association ? Comment ?

.....
.....

17. Selon vous, quels seraient les domaines prioritaires à travailler pour améliorer le fonctionnement, la vie de l'établissement et la réussite des élèves ?

Ecole

Collège

18. Comment communiquez-vous au sein de l'association ?

Téléphone

SMS

Groupe WhatsApp

Mails

Rencontres

19. Comment communiquez-vous avec les familles ?

Téléphone

Mails

Rencontres

Autre

20. Comment communiquez-vous avec les enseignants et le chef d'établissement ?

.....

21. La communication entre les associations, l'établissement, et les familles est-elle efficace ?

oui

non

22. Pourquoi ?

.....
.....

23. Les relations avec les parents, le personnel, la direction facilitent-elles vos actions ?

oui

non

24. Quels sont les partenaires extérieurs avec lesquels vous travaillez le plus ?

APEL 44

UDOGEC

DDEC

Mairie

Mairie

Prestataires

Entreprises

25. Rencontrez-vous les associations des autres établissements de la CLE du Don ?

oui

non

26. Souhaiteriez-vous plus de rencontres et de coopération entre les associations de la CLE du Don

oui

non

27. Êtes-vous bien informé sur le fonctionnement général de l'école ?

oui

non

28. Êtes-vous bien informé sur le fonctionnement général de l'école ?

oui

non

29. Quelles sont les réussites dans l'association ?

.....
.....

30. Quelles seraient les améliorations à apporter pour un meilleur fonctionnement ?

.....



RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

COLLEGE ST MICHEL
GUEMENE-PENFAO

Année scolaire 2024 - 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Description de la méthodologie retenue par l'établissement

I – LE CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT

- 1) Présentation de l'établissement : géographie, contexte économique et social
- 2) Présentation du projet éducatif de l'établissement
- 3) Effectifs et organisation pédagogique
- 4) L'établissement et la relation avec les familles

II – LES BESOINS DES ELEVES

- 1) Les résultats des élèves
- 2) Le parcours de formation des élèves
- 3) L'accompagnement des élèves à BEP
- 4) Les liens entre les cycles, entre les établissements
- 5) Le cadre de vie
- 6) Problématique

III – ACTIONS MENEES ET REFLEXIONS

- 1) Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement au collège St Michel
- 2) La vie, le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- 3) Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- 4) L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

IV – SYNTHESE GENERALE : POINTS FORTS, REUSSITES ET MARGE DE PROGRES

- 1) Points forts et réussites
- 2) Marges de progrès

V – ORIENTATIONS STRATEGIQUES : PLAN D'ACTION, PLAN DE FORMATION

CONCLUSION

INTRODUCTION

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 « Pour une école de la confiance » installe l'évaluation périodique des établissements scolaires. C'est dans ce cadre que nous avons mené cette auto-évaluation au collège St Michel. Ce sont des établissements de tutelle diocésaine sous contrat avec l'Etat.

Cet ensemble scolaire est récent, et la réalisation de ce diagnostic dans le cadre de l'auto-évaluation doit nous permettre de travailler ensemble de façon encore plus efficace pour le bien des jeunes qui nous sont confiés.

Dès l'année scolaire précédente (2023-2024), le collège a été nommé pour faire partie des établissements du second degré évalués en 2024-2025. Ainsi, lors des journées pédagogiques de juillet 2024, l'annonce a été faite, le dispositif expliqué à l'équipe éducative du collège, et un comité de pilotage a été créé. A cette même période, des groupes de travail formés d'enseignants et de personnels Ogec ont été constitués afin de travailler et contextualiser les questionnaires à destination des familles, des élèves, et des personnels.

A la rentrée 2024, le comité de pilotage a présenté à toute l'équipe du collège, le planning (annexe 1) et les étapes à suivre pour réaliser cette auto-évaluation. Parallèlement, les familles et les élèves ont été informés de cette évaluation, du questionnaire qu'ils auront à compléter, mais aussi des étapes, de la finalité et des enjeux de cette évaluation. Des représentants des parents délégués ont été invités à rejoindre les groupes de travail, les élèves ont participé à l'élaboration des questionnaires qui leur étaient destinés.

Aussi, deux journées pédagogiques ont été planifiées afin qu'un diagnostic soit établi sur les 4 domaines attendus : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement – la vie, le bien-être de l'élève, le climat scolaire – les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement – l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial. Lors de la première journée, des équipes mixtes (enseignants, personnels Ogec et parents) ont réalisé un diagnostic sur un de ces domaines, puis lors de la seconde journée, chaque équipe est passée dans les autres ateliers afin de compléter les diagnostics faits à partir de leur vécu mais surtout en incluant les réponses obtenues des questionnaires. A noter que l'ensemble des collégiens a répondu au questionnaire, et que les réponses ont été analysées par les parents délégués des groupes de travail, tout comme celles des questionnaires à destination des familles, 72,8% des familles ont répondu.

En ce qui concerne l'école Ste Marie, celle-ci ayant été informée plus tardivement de son évaluation, un travail commun dans la récolte des données auprès des familles, ainsi qu'une planification commune des journées pédagogiques n'a pu se faire conjointement avec le collège. Ce contexte n'a pas permis de réaliser un rapport commun. Toutefois, cette évaluation simultanée de nos deux

établissements, est une nouvelle occasion de travailler ensemble, et permet de rendre concret et visible aux yeux de tous, la formation d'un ensemble scolaire.

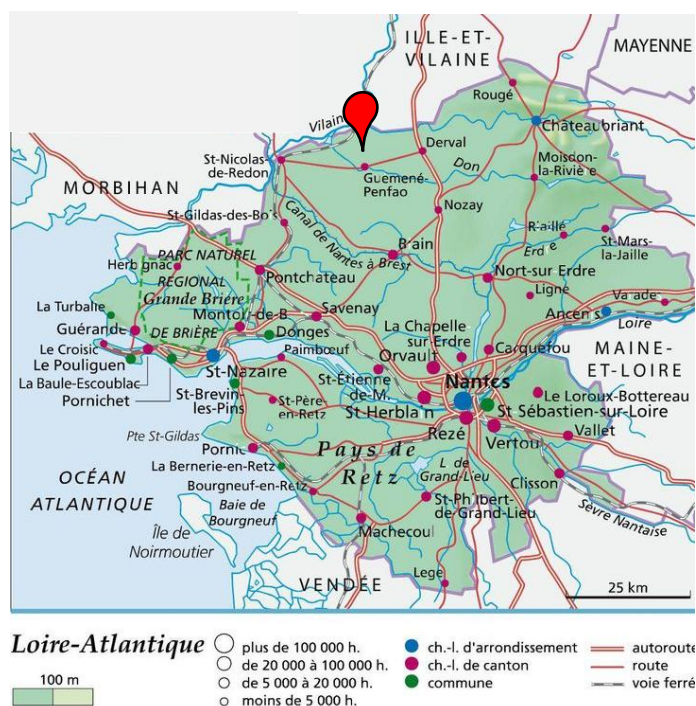
Ainsi, nous avons organisé notre rapport d'auto-évaluation autour de cinq axes : le contexte des établissements, les besoins des élèves, les actions et réflexions menées, les partenariats et les orientations stratégiques. Les informations données sont toutes issues de l'analyse des questionnaires, des échanges et réflexions menés par les groupes de travail, ainsi que des données issues d'Archipel.

I - LE CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT

1) Présentation de l'établissement : géographie, contexte économique et social

a) Contexte géographique

Le collège St Michel est un établissement rural situé dans la région Pays de la Loire, l'académie de Nantes et plus précisément dans le département de Loire-Atlantique. Il est situé au nord de ce département, éloigné des grandes villes et limitrophe de deux départements de la région Bretagne, l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.



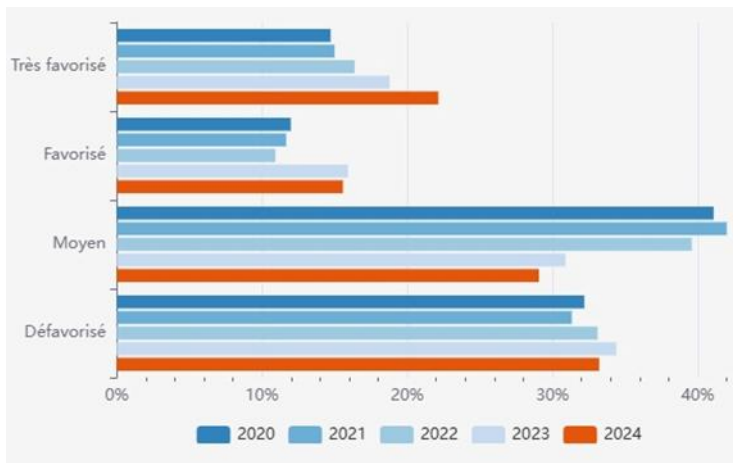
Cette proximité géographique d'une autre académie complexifie les démarches administratives concernant l'orientation post-3^e des élèves, le recrutement des enseignants mais aussi celui des

élèves, avec un transport scolaire géré par la communauté de communes formée de communes de 3 départements différents et 2 régions différentes.

Guémené-Penfao est une commune de 5240 habitants (recensement de 2021) dont la superficie est de 105 Km². Elle possède deux écoles publiques, une école privée (Ecole Ste Marie) et deux collèges (un public et un privé de l'enseignement catholique, le Collège St Michel).

b) Milieu social des élèves

Collège St Michel



A partir de ce graphique, nous constatons une mixité sociale au collège où la majorité des élèves sont issus de milieux moyens ou défavorisés : 33% des élèves sont considérés comme avoir un milieu social défavorisé, 29% moyen, 22% très favorisé et 16% favorisé.

L'IPS moyen en 2024 est de 106,5 (soit 3,2 points en-dessous de l'académie qui est à 109,7).

2) Présentation du projet d'établissement

Un protocole de coordination entre l'école Ste Marie et le collège St Michel a été signé à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Ces deux établissements ont chacun leur identité propre.

Le projet d'établissement est au service de tous et du monde qui nous entoure. Il s'articule autour de 5 piliers avec les volets éducatif, pédagogique, pastoral, culturel, et développement durable à davantage rendre visibles :

- **S'épanouir** : dans le groupe classe, dans le groupe collège, les élèves les uns avec les autres quelques soient leurs niveaux, prendre du plaisir dans les apprentissages, toujours dans la bienveillance.
- **S'ouvrir** : aller vers les autres, faire connaissance avec d'autres élèves, découvrir de nouvelles cultures, littéraire, scientifique, sportive et artistique. Ce point est valorisé par la labellisation « l'ouverture à l'international » et « génération 2024 ».
- **Grandir** : dans le respect de soi et des autres, mais aussi dans le respect de notre environnement.
- **Persévérer** : pour réussir son projet personnel, afin de se dépasser et vaincre ses difficultés.
- **Partager** : des instants tous ensemble, des passions communes, mais aussi partager ses connaissances et ses compétences à travers l'entraide et le tutorat.

3) Effectifs et organisation pédagogique

	<u>Effectifs</u>	<u>Nombre de divisions</u>
Collège	300	12 (3 classes par niveaux)

Les établissements scolaires de la commune de Guémené-Penfao font partie d'un réseau d'éducation prioritaire, mais malheureusement, les moyens supplémentaires mis à place dans les établissements publics (effectifs de classes allégés, DGH augmentée) ne sont pas à notre disposition. Ainsi, au collège, nous avons un nombre d'élèves (E/S) de 25,9 en 2023, là où le collège public de la commune a un E/S de 22,7 (annexe 2).

Au collège, les élèves sont encadrés par 23 enseignants (19 ETP), 4 éducateurs de vie scolaire, 1 secrétaire-comptable, 1 agent de maintenance et 2 agents d'entretien et restauration.

4) L'établissement et la relation avec les familles

Le collège St Michel bénéficie d'une bonne réputation auprès des familles. Celles-ci mettent en avant la qualité des apprentissages, les résultats au DNB, la qualité d'écoute, mais surtout l'accompagnement de chaque jeune afin que celui-ci s'épanouisse. Beaucoup de nos familles sont à la recherche d'un cadre garantissant le travail et le respect de chacun.

Les parents apprécient la pédagogie tournée vers les projets, ceux-ci sont nombreux à être proposés aux élèves, les familles sont motivées et souhaitent s'investir pour venir en aide, en soutien aux enseignants. En échangeant avec ces familles, j'ai ainsi pu noter leur souhait de partager davantage de moments avec l'équipe, une demande à laquelle nous devons répondre.

Ces mêmes familles regrettent le peu de moyens financiers de l'établissement permettant de maintenir en état convenable les bâtiments et ainsi offrir un cadre de vie et de travail à la hauteur des enseignements dispensés. Ce sentiment d'être laissé de côté est accentué dernièrement par l'arrêt des subventions versées par le conseil départemental à savoir la prise en charge du numérique et les crédits éducatifs, autant d'aides maintenues pour les élèves des collèges publics.

Les chefs d'établissement travaillent en étroites collaboration avec les associations de parents d'élèves que sont l'Ogec et l'Apel, qui font partie intégrante de l'organisation administrative de l'ensemble scolaire (annexe 3). Celles-ci s'investissent à nos côtés dans de nombreux domaines tels que le bien-être à l'école, l'animation de temps forts, la gestion financière, immobilière mais aussi dans des dispositifs plus académiques tels que cette auto-évaluation.

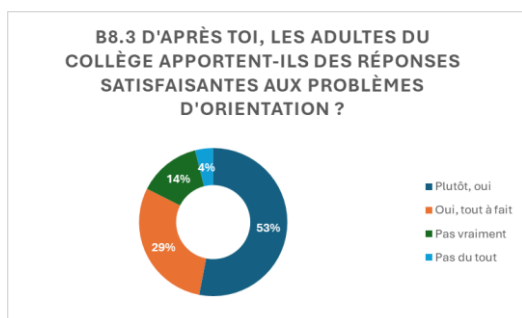
II - LES BESOINS DES ELEVES

1) Les résultats des élèves

Les résultats au DNB ont, chaque année, une valeur ajoutée positive (annexe 4) par rapport aux valeurs académiques, ce qui est le signe d'un accompagnement de qualité de l'équipe enseignante, qui s'inscrit dans la durée. Le taux de réussite au DNB est très bon (annexe 4), résultats de l'accompagnement des élèves réalisé depuis la 6^e.

Au regard des résultats des évaluations nationales (annexe 5), nous pouvons attester de la qualité de l'enseignement dispensé au collège St Michel. En effet, les résultats présentés sont plutôt moyens voire faibles, entre les évaluations passées en 6^e et celles passées en 4^e, comparés à ceux obtenus dans tous les établissements (privés et publics). Cette forte baisse en 2024 sera à vérifier afin de trouver une explication : est-ce un accident de parcours, une conséquence du confinement pour les élèves de 6^e qui étaient en CP en 2020, les effets d'une absence de continuité pédagogique liée au mouvement des enseignants ou bien une réelle baisse du niveau ? Nous devons être très attentifs lors de la prochaine session du DNB 2025 afin d'analyser ces résultats et par conséquent nos pratiques, notre accompagnement.

Cette réussite au DNB est liée à un accompagnement réaliste des élèves de 3^e, depuis leur arrivée au collège, et permettant ensuite une orientation réfléchie et préparée des élèves. Cela est d'ailleurs confirmé par les retours des élèves au questionnaire :



2) Le parcours de formation des élèves

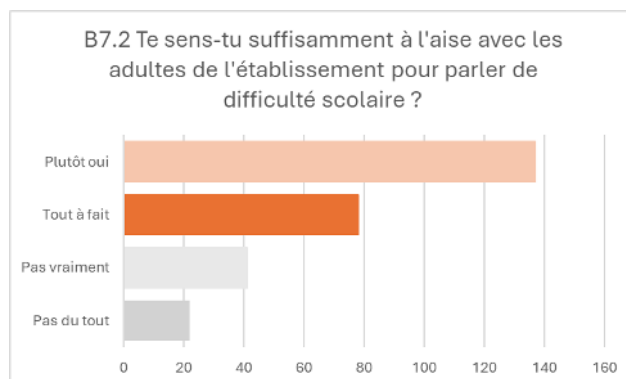
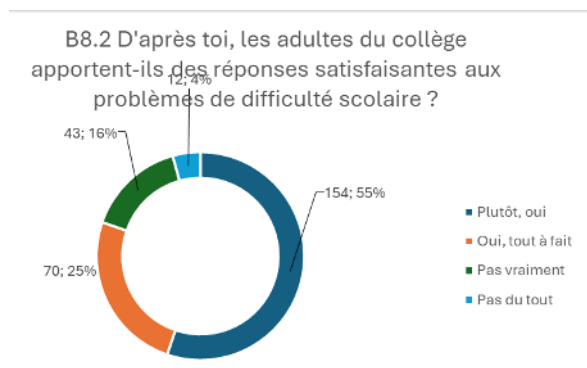
La majorité des élèves poursuivent des études après la 3^e : en 2024, 54% des élèves sont en 2nd GT, 14,4% sont en 2nd Pro Agricole, 13,3% en 2nd Pro EN, 6,7% en CAP Agricole, 2,2% en CAP EN, 1,1% en 2nd GT Agricole et 8,3% des élèves poursuivent leur formation par la voie de l'apprentissage (annexe 6).

L'apprentissage est très plébiscité par nos élèves qui trouvent dans cette voie de formation une possibilité de gagner en autonomie, d'aider financièrement leurs parents, ou encore de rendre concrets les apprentissages en sortant du cadre physique de la classe.

Après une 2nd GT, en 2024, 96% des élèves poursuivent vers un Bac GT. Après une 2nd Pro, 66% des élèves poursuivent et 33% sont positionnés dans une autre situation.

3) L'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

« L'école pour tous » est une évidence et une nécessité. Au collège St Michel, les élèves BEP sont accueillis avec leurs points forts et leurs faiblesses. Un suivi rigoureux des PPRE, PAP, PAI, PPS est ainsi assuré et les élèves se sentent accompagnés et aidés, comme le démontre le résultat au questionnaire ci-dessous :



4) Les liens entre les cycles, entre les établissements

Le collège St Michel fait partie d'une Communauté Locale d'éducation de l'enseignement privé, la CLE du Don en association avec les écoles privées à proximité ; et du Bassin Nord et Rivières qui regroupe les collèges et lycées privés du secteur. Cette configuration permet une préparation des élèves au changement d'établissement grâce à la journée d'intégration des CM2 avec les 6^e, mais aussi aux mini-stages possibles dans les lycées professionnels et aux rencontres au sein du collège, avec les chefs d'établissements des lycées. Ainsi, un suivi des élèves au fur et à mesure de leur parcours à travers les cycles d'enseignement est assuré.

5) Le cadre de vie

L'analyse des questionnaires à destination des élèves révèle l'importance de ce cadre de vie pour les adolescents (annexe 7). Les 5 mots qui reviennent le plus lorsqu'ils pensent au collège sont : travailler, copains/copines, apprendre, amitié et s'amuser. Des mots dont le sens prouve d'une certaine qualité de vie au collège.

Plus en détail, il ressort que les espaces de détente et de travail sont appréciés avec 51% des élèves qui se disent satisfaits. En revanche, 37 % des personnes interrogées ne sont plutôt pas et pas du tout satisfaites des salles de classe, les bâtiments étant très vieillissants et pour lesquels le taux de vétusté est de 74%, indiquant ainsi un manque de moyens permettant des investissements. La propreté des lieux (salle de classe, cour, sanitaires...) est appréciée pour un peu plus de la moitié des

élèves révélant ainsi une poursuite de notre mission d'éducation de tous les jours, au respect des lieux.

Concernant la cantine, une grande majorité des adolescents sont satisfaits de ce qui leur est proposé pour le repas du midi (annexe 7).

Le matériel scolaire mis à disposition est satisfaisant pour 55% des élèves.

Les élèves se sentent en confiance et en sécurité au sein de l'établissement (annexe 7). Ils estiment que l'ambiance y est satisfaisante. En cas de harcèlement et de difficulté scolaire, 68,9% des élèves savent à qui s'adresser et sont à l'aise à en discuter avec les adultes (annexe 7). Les relations des élèves entre eux, celle entre les élèves et tous les personnels qui gravitent autour d'eux sont satisfaisantes.

6) Problématique

Comment maintenir la qualité de l'accompagnement de chaque jeune que nous accueillons, qu'il devienne un adulte de demain responsable en ayant la volonté de réussir ? Comment faire en sorte que chacun se sente bien au collège St Michel ?

III - ANALYSE DES ACTIONS MENEES ET REFLEXIONS

1- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement au collège St Michel

Notre Collège rural accueille des élèves en provenance des écoles de la CLÉ et des écoles publiques du secteur. Nous rencontrons d'abord les professeurs des écoles de la CLÉ chaque mois de juin, afin d'enrichir les informations relevées concernant chaque futur élève de 6^e, par la Cheffe d'établissement lors du rendez-vous individuel d'inscription. Cet échange est très enrichissant car il nous apporte les appétences, les acquis scolaires de chacun des CM2 ainsi que leurs traits de personnalité. Ensuite, le niveau des 6^e est encore mieux ciblé après la première séquence travaillée en septembre, dans toutes les matières, souvent construite de façon à découvrir les jeunes et appréhender leur véritable niveau. Nous pouvons alors situer les élèves plus finement avec les résultats obtenus des évaluations nationales. Les professeurs principaux les communiquent aux familles, accompagnés d'un mail explicatif. Avant elles, des évaluations de bilan des acquis du cycle 3 réalisées en classe permettent d'obtenir un niveau de compétences plus juste, comme en mathématiques. Ces premiers résultats renforcent les premiers contacts avec les familles, qui ont démarré dès le jour de la rentrée, grâce à un temps d'accueil qui leur est dédié. Les nouveaux élèves de 6^e bénéficient de toute la première

période scolaire pour s'adapter à leur nouvelle vie de collégiens. Ils sont accompagnés par l'ensemble des adultes et prennent ainsi leurs marques pour adopter pleinement cette posture d'élève de 6^e que nous recherchons chez eux. Dès lors, des compétences sociales peuvent se développer pour nos jeunes, grâce au cadre sécurisé et sécurisant que le Collège fournit. Concrètement, en plus des règles de politesse exigées et des valeurs de la République appliquées, de nombreuses actions accroissent le respect de soi et des autres : journée de lutte contre le harcèlement, sensibilisation sur les réseaux sociaux, l'alimentation, les drogues ou les transports scolaires. Nos élèves sont à l'écoute : ils sont très agréables, en séjours scolaires par exemple, ou respectent les hommages tels que celui porté à Samuel Paty. Ils sont attentionnés avec les intervenants, comme cela a été le cas lors du témoignage de Tanguy De La Forest. Cela les prépare déjà à leur vie de futurs citoyens.

Concernant leur formation scolaire, le niveau de compétences de nos jeunes est très satisfaisant globalement, mais il reste hétérogène. Le taux de réussite au DNB est élevé ; nos 3^e ont également, sur dossier, la possibilité de passer le DNB de la série professionnelle. Pour s'assurer de les mener à la réussite, quatre conseils pédagogiques dans l'année ont lieu et apportent un bilan récurrent de l'évolution du travail des élèves. Nous associons les parents à ce suivi grâce à la communication développée : l'équipe réalise de nombreux rendez-vous en présentiel ou téléphoniques, et échange énormément par mail. La disponibilité des enseignants est très appréciée et permet une communication très fluide avec les familles. Notre petite équipe connaît bien ses élèves : de nombreux professeurs suivent les mêmes élèves tout au long du cycle 4 et de nombreux échanges sont facilement faits au quotidien. Un bilan du collège est transmis au lycée d'accueil, quant aux aménagements nécessaires. Après leur départ de l'établissement, nous recevons les bulletins de nos élèves en Seconde. Nos élèves reviennent aussi nous voir à la remise du DNB et lors de nos portes ouvertes, où ils nous disent regretter l'établissement. Cela révèle un sentiment d'appartenance très fort à la communauté Saint-Michel et donc un bien-être : le port du sweat St-Michel encore après le Collège le prouve bien par exemple.

Nous allons poursuivre avec les choix pédagogiques, les enseignements ainsi que les apprentissages menés par l'équipe, dynamique et motivée, au service de nos élèves. Nous leur proposons des options diverses : football féminin, Langues et Cultures Antiques, Langues et Cultures Européennes, Ouverture vers le Projet et Aide. En 4^e, des classes thématiques sont au choix de chacun : arts, sciences ou encore lecture. Les labels de notre établissement, Génération 2024 et Ouverture Internationale, sont sources d'activités, d'accueil d'intervenants extérieurs, de sorties, de séjours culturels et pédagogiques riches. Nos contraintes liées aux faibles moyens alloués, à l'agencement de l'établissement, ainsi qu'à l'éloignement géographique des centres urbains nous poussent à enseigner de façon toujours plus innovante. Tout cela est traduit chaque année sur papier, dans la plaquette du Collège notamment, qui met en avant notre offre pédagogique étoffée. L'équipe travaille aussi à évaluer les élèves. Pour cela, nous utilisons les notes et les compétences, expliquées dès le début du parcours au collège, à toutes les familles et dans chaque niveau. Elles sont régulièrement observées : elles permettent de fixer les objectifs de la période suivante, soit pour le semestre 2, soit

pour l'année qui suit. Les parents comprennent ainsi mieux que les compétences sont aussi importantes, notamment pour l'obtention du DNB. L'année scolaire est découpée en 2 semestres au Collège Saint-Michel, afin de mieux équilibrer les périodes pour les comparer. Les 3^e ont, quant à eux, une fréquence d'évaluation supplémentaire : ils bénéficient d'un devoir surveillé hebdomadaire qui rythme leur travail personnel, les prépare à l'examen et au lycée. Leurs résultats sont importants pour la construction de leur projet d'orientation et notamment pour l'accès à la voie de formation souhaitée. Ils réalisent en outre un rapport écrit ainsi qu'une soutenance orale du stage d'observation en entreprise. Deux fois par an, une nouvelle façon d'aborder l'évaluation et l'auto-évaluation a été instaurée depuis septembre 2023 : ce sont les entretiens individuels pour tous les élèves. Il s'agit d'une réflexion personnelle de l'élève, engageant sa responsabilité sur son travail. C'est une auto-évaluation, avec un fort impact sur les engagements des élèves, donc cela est très positif. Le regard des enseignants est de plus, grâce à ces entretiens, impartial, car posé sur des élèves qu'ils ne connaissent pas. Leurs appréciations rédigées sur le bulletin sont développées et très personnelles. L'attente des élèves est d'ailleurs forte quant à leurs notes et appréciations, afin qu'ils puissent préparer leur entretien individuel. École Directe, l'ENT, est donc très renseigné et actualisé ; les familles consultent immédiatement les résultats en notes et compétences, et l'agenda également, avec la répartition des évaluations.

La collaboration et l'innovation sont deux façons d'enseigner largement développées au sein de notre établissement. Des échelles descriptives sont réalisées entre collègues, en HGEMC ou mathématiques par exemple. Les évaluations des compétences transversales dans le cycle 4 sont travaillées en équipes disciplinaires. De nombreux projets interdisciplinaires, ponctuels ou pérennes, et parfois issus du Consortium, sont créés, comme en Info-Documentation ou en EPS. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs tournés vers l'international et initiés par le travail des membres de l'équipe, tel le partenariat avec les écoles du diocèse de Parakou, qui a permis de fonder un jumelage officiel. Les formations suivies par les enseignants sont aussi partagées à toute l'équipe en journées pédagogiques.

Les élèves sont largement pris en charge dans leur diversité et leurs difficultés. D'abord, des professeurs ressources pour les BEP ou référent DPRD initient plus particulièrement la persévérance scolaire. Au sein des cours, la différenciation et l'accompagnement personnalisé sont pratiqués, en plus de l'aide méthodologique proposée en ALS à chaque fin de journée. Des groupes de niveau en français et des classes de niveau en mathématiques sont fondés à chaque nouvelle rentrée de 6^e. Les enseignants ont l'habitude de pratiquer le travail en îlots ou la classe inversée. Les modalités d'apprentissage sont nombreuses. L'équipe aime proposer des activités qui permettent aux élèves d'apprendre différemment, surtout si cela n'est pas possible en famille. Sortir du cadre, découvrir d'autres lieux, d'autres personnes, se confronter à des œuvres nouvelles : notre mission d'enseignement est justement de pouvoir ouvrir le champ des possibles pour nos élèves. Les sorties culturelles amènent à découvrir les élèves autrement, et inversement. Cela permet aussi de développer le savoir-être, aussi important que les savoirs et savoir-faire. En outre, les personnels de

la vie scolaire sont fortement présents au quotidien, instaurant un rapport de confiance, et apportant alors des éléments de réponses quant à certaines difficultés de jeunes. Les nombreux conseils, école-collège, de niveau et pédagogiques assurent une prise en charge de la diversité des élèves et de leurs difficultés.

La qualité de l'aide apportée au travail personnel de l'élève et à ses devoirs est significative dans notre établissement. Le créneau d'ALS d'abord apporte du soutien et favorise l'autonomie des jeunes, qui peuvent s'appuyer sur des fiches de réussite consultables en classe. Les familles, au fait des attendus dans le travail demandé, apprécient énormément l'ALS car elle permet de laisser du temps aux élèves à la maison pour l'apprentissage. Chaque enseignant pratique également l'AP au sein de sa discipline et met en place les adaptations nécessaires relevées dans les PPRE, PAP ou PPS. Les rencontres parents/professeurs s'inscrivent pleinement dans l'accompagnement et le soutien de l'engagement des élèves. Dans ce sens, un « Guide de survie » est fourni à chaque élève de 3^e, détaillant tous les enjeux de cette année charnière vers le lycée et à examen. Sa version numérique est consultable à tout moment sur Ecole Directe et sa version papier l'est en classe. Tous les projets et les cours sont construits afin de développer l'autonomie et l'esprit critique des jeunes. Nous avons ce souhait de les rendre pleinement acteurs ! Pour les y aider, le CDI est très investi : ouvert pendant l'ALS, il favorise de nombreux projets innovants, en dehors des heures de cours également. Les élèves s'engagent d'ailleurs dans leurs apprentissages car une relation de confiance est instaurée par notre petite équipe qui connaît bien ses jeunes. Cela se traduit par une volonté de leur part de performer, comme en EPS, avec le cross réalisé par tous. Nous leur proposons de choisir librement leur classe à projet de 4^e, avec en contrepartie un plein engagement dans la réalisation du projet final. Une valorisation des élèves qui sont investis est possible grâce à une page du carnet de liaison qui y est dédiée. Il s'agit là de communication positive !

Dans ces apprentissages, le numérique a sa part. Les tablettes et ordinateurs de la classe mobile sont toujours utilisables. L'outil numérique est disponible au CDI et en salle multimédia. Cela permet de travailler le parcours PIX et d'enseigner l'EMI. Les élèves développent des compétences numériques dans toutes les matières et se familiarisent avec l'ENT. Des interventions ou plateformes viennent compléter leur formation : « Génération numérique » en 5^e ou « Impala » en 4^e.

Les parcours sont largement mis en place dans notre établissement. Le PEAC en est un qui permet l'interdisciplinarité. Des projets sont donc facilement créés, comme le concert pédagogique Peace and lobe pour les 4^e-3^e, ou bien des voyages, à Paris, ou linguistiques à l'étranger. Chaque semaine, la pratique de la chorale ou plus ponctuellement des séances cinéma renforcent les compétences artistiques et culturelles de nos élèves.

Le Parcours Citoyen est enclenché dès la 6^e grâce à un rallye dans la commune, en lien avec le programme d'EMC. Il est renforcé en 3^e avec les projets « Engagement » renouvelés chaque année, en lien avec notre caractère propre, et que les élèves choisissent librement. Aussi, ils se forment en tant que délégués, éco-délégués ou médiateurs pour agir avec leurs pairs. Les jeunes font ainsi le

lien avec le développement durable, dans lequel le Collège est très investi. Ma Petite Planète est par exemple un super challenge qui implique les élèves, leurs familles et les adultes de l'établissement. Dès que l'occasion se présente de déjeuner à l'extérieur, un pique-nique zéro déchet est demandé à tous et devient un réflexe. Des gourdes ou sacs réutilisables offertes à tous permettent de limiter l'usage des formats jetables lors de ces événements. Les enseignants de leur côté utilisent des crayons de bois pour les tableaux en classe. Aussi, chaque vendredi soir, une classe ramasse les déchets sur la cour. Pour compléter, des actions écocitoyennes sont vulgarisées afin de réfléchir aux pratiques quotidiennes : éteindre les lumières quand cela est possible, jeter ses déchets dans une poubelle ou éteindre le chauffage avant d'aérer.

Le Parcours Avenir est également riche. Le suivi des élèves se fait assidûment chaque année par l'équipe enseignante. En 4^e, les élèves optent pour une attitude réflexive sur leurs atouts et faiblesses, traits de caractère et appétences avec une plateforme dédiée, Impala, ainsi que les ressources de la Région, avec le jeu « Sur la piste des métiers ». Ils peuvent déjà réaliser des stages en entreprises. Les élèves de 3^e, bénéficient d'une « Journée de l'Orientation » avec des ateliers de l'Orientibus organisés en parallèle d'un forum des métiers, rendu possible par la participation dynamique d'intervenants extérieurs avec lesquels ils échangent. Les jeunes sont également accompagnés pour découvrir des filières de formation ou des établissements avec des visites organisées dans des lycées professionnels ou des forums. Les lycées du secteur sont présentés lors d'une soirée aux parents de 3^e, afin de les associer aux choix d'orientation de leur enfant. Enfin, les professeurs principaux rencontrent chaque famille afin de construire conjointement et de façon personnalisée le projet d'orientation de chacun des élèves de 3^e.

Pour finir, le Parcours Santé est mis en place tout au long de la scolarité des jeunes au collège. Au-delà des cours de sciences, des activités sont menées, telles que le cross couru par tous en faveur de l'association ELA, un petit-déjeuner animé par un diététicien pour les 5^e, la semaine olympique ou des temps de prévention contre les addictions. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est également réalisée et doit s'étendre à l'ensemble des disciplines.

Les choix d'orientation effectués par les familles et les élèves sont analysés à différents moments : lors des réunions individuelles parents-professeurs-élèves et entretiens individuels d'abord, mais aussi au moment de la remise du DNB en novembre ou des Portes Ouvertes de notre Collège, au cours desquelles les anciens élèves reviennent nous rencontrer. Nous recevons ensuite leurs bulletins de la première période faite au lycée. Très souvent, ces choix ont été une réussite car leur parcours est vraiment personnalisé.

Contre le décrochage scolaire, la communication via École Directe est complète : les contenus de séances et devoirs, ainsi que de nombreux échanges par mails avec les parents le limitent. Le travail de l'enseignante référente du DPRD apporte en outre un soutien aux élèves dans le besoin. La MIJEC intervient aussi lorsque les situations sont plus délicates et dépassent le cadre pédagogique.

Les parcours et l'orientation sont solidifiés par l'association du Collège avec les partenaires du monde économique et sociale tels que les associations et les institutions de la commune. Le Collège Saint-Michel se situant dans un espace rural, des exploitations agricoles accueillent nos jeunes en stage ou pour des visites. De plus, des autorisations exceptionnelles sont données aux jeunes lorsqu'il s'agit pour eux d'effectuer un stage sur temps scolaire en casernes (gendarmerie, pompiers...). Les professionnels qui ont accueilli des 3^e en séquence d'observation sont invités à composer ensuite des jurys de soutenance orale de stage. Enfin, des stages sont possibles pendant les vacances scolaires : pour cela, un lien Internet est communiqué à toutes les familles de 4^e et 3^e.

En situation dégradée ou de crise, la continuité et l'accompagnement pédagogique des élèves et des parents se poursuivent. En effet, le Collège sait mettre en place des outils pour le permettre. Les cours ont ainsi lieu en distanciel avec les contenus et leurs corrections déposés sur l'ENT. Des leçons en visioconférence ont été données. La plateforme Impala et le parcours PIX continuent également leur progression depuis le domicile des jeunes. Des vidéos explicatives, comme celles réalisées en Mathématiques, ainsi que des mails assurent le suivi du travail des élèves. Pour permettre cette continuité à distance, des ordinateurs sont prêtés aux familles non équipées. Du soutien est apporté dans les matières du DNB tout au long de l'année de 3^e. Des révisions intensives sont également possibles pour les élèves qui le souhaitent avant le passage de l'examen. La Méthode de la Préoccupation Partagée, menée par un groupe d'adultes de l'établissement, permet de repérer les situations d'intimidations qui fragilisent certains jeunes. Les Portes Ouvertes avaient été possibles en 2021 malgré le confinement grâce à un clip vidéo de présentation du Collège réalisé par l'équipe et mis en ligne sur le site Internet de l'établissement.

Le développement de pratiques pédagogiques adaptées et de nouveaux usages numériques ont été accélérés par l'utilisation de sites comme Ma classe virtuelle, le CNED, ou de supports tels que Genially ou Canva. L'ensemble de l'équipe travaille pour qu'un usage raisonné des écrans soit mis en place.

2- La vie, le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Un climat scolaire positif favorise l'engagement, la motivation et la réussite des élèves. Le bien-être au collège est essentiel, car un élève qui se sent en confiance et en sécurité apprend mieux et développe ainsi ses compétences sociales et émotionnelles. Promouvoir ce bien-être passe par la prévention du harcèlement, l'écoute active des besoins des élèves et l'instauration d'un cadre bienveillant et respectueux. Ainsi, un climat scolaire de qualité contribue à un meilleur vivre-ensemble et à une scolarité plus épanouissante pour tous et c'est une priorité pour chacun au sein du collège Saint Michel.

Dans notre établissement, le climat scolaire est favorisé par de nombreuses actions visant à instaurer un environnement serein et bienveillant. La qualité des relations entre élèves et adultes en est un pilier. L'accessibilité et la disponibilité des adultes, que ce soit en classe ou lors des temps de récréation renforcent le sentiment d'écoute et de sécurité. De plus, des temps forts collectifs sont

organisés pour créer une véritable cohésion entre élèves, enseignants et personnel, favorisant ainsi une ambiance familiale et respectueuse comme le cross, la marche Saint Michel, l'Erasmus Day, les jeux de fin d'année, ...

L'organisation du temps scolaire prend en compte le bien-être des élèves. Les rythmes sont aménagés, avec un emploi du temps allégé pour les 6^e et 5^e, des temps de lecture mais aussi d'activités spécifiques. La continuité pédagogique est assurée en cas d'absence grâce à École Directe, et un tutorat est mis en place si nécessaire.

L'amélioration du cadre de vie est une préoccupation constante malgré des contraintes budgétaires. Des efforts sont faits pour rendre l'environnement plus agréable, avec une décoration thématique dans les classes, de nombreuses animations au CDI et un affichage dynamique de photos au self. Cependant, des besoins restent présents, notamment un foyer pour les élèves, un espace calme sur la cour et une meilleure signalétique dans le collège.

Concernant la discipline, le règlement est connu des élèves et commenté par les professeurs principaux en début d'année. Il fait l'objet d'une consultation épisodique des élèves et est parfois co-construit pour certains événements, comme les voyages pédagogiques. Un suivi des sanctions est assuré par le responsable de la discipline. Il s'appuie sur une échelle graduée des sanctions dont des mesures de responsabilisation en cas de manquements répétés. L'auto-évaluation des élèves lors des entretiens individuels semestriels et l'accompagnement effectué en vie de classe par les professeurs principaux permettent d'instaurer un cadre éducatif clair et structurant.

La prévention du harcèlement et du cyberharcèlement constitue une priorité avec un protocole de détection et de prise en charge bien défini, la MPP, Méthode de Préoccupation Partagée, qui s'appuie sur une équipe bien identifiée auprès des élèves et qui permet de développer un regard bienveillant entre eux. Ce protocole est complété par des affichages et des actions spécifiques telles que la journée de lutte contre le harcèlement et le challenge du « bracelet vert », des interventions extérieures (Maison de Protection des Familles en 6^e, association sur le numérique en 5^e) ainsi que des temps d'échange en vie de classe qui permettent aux élèves d'être informés et accompagnés.

L'engagement citoyen est fortement encouragé grâce à des actions comme la formation des délégués, le rallye citoyen en 6^e, les classes « engagement » en 3^e ou la classe médias en 4^e qui participe à la communication des événements du collège. Les élèves peuvent aussi s'investir dans des projets variés, tels que la gestion du CDI ou la commission des éco-délégués, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance.

L'égalité filles-garçons et la lutte contre toutes formes de discrimination sont travaillées au travers de pratiques inclusives comme le foot féminin, des groupes de travail mixtes, des réflexions menées en classe et un fonds documentaire au CDI favorisant l'ouverture culturelle et la mixité. L'orientation est aussi abordée avec les 4^e sur la plateforme Impala, afin d'encourager une réflexion sans stéréotypes

de genre et l'accompagnement à l'orientation réalisé par les professeurs principaux de 3^e est fortement apprécié des élèves et de leurs familles.

La prévention du décrochage scolaire est un enjeu majeur, avec un protocole de détection et des aménagements spécifiques pour les élèves en difficulté, le DPRD (Dispositif de Prévention des Risques de Décrochage). L'inclusion des élèves à besoins spécifiques est aussi un point d'intérêt important. Le collège a aménagé des rampes d'accès et adapte les salles selon les nécessités des élèves en situation de handicap. Le suivi des PAP, PPRE, PAI et PPS est rigoureux, avec un dialogue constant entre les familles et les enseignants. Un responsable du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers assure un suivi et un accompagnement tout au long de l'année, en collaboration avec les professeurs principaux.

L'éducation à la santé est prise en compte avec la mise en place d'un parcours santé structuré, des actions de prévention comme l'intervention d'une diététicienne en 5^e, la création d'affiches en 3^e en SVT ou encore la présence d'un fonds documentaire dédié au CDI.

Tout au long de l'année et dans toutes les disciplines, la coopération entre élèves est encouragée à travers des projets collectifs, des travaux de groupe réguliers et des initiatives spécifiques à notre établissement comme les classes à projet en 4^e (médias, arts, sport, sciences et lecture) et les classes « engagement » en 3^e. Toutes ces actions contribuent à créer un cadre scolaire structurant, bienveillant et inclusif, où chaque élève peut évoluer sereinement.

Enfin, une attention particulière est portée aux élèves en situation de grande précarité, avec des aides financières et pédagogiques telles que le colis de fournitures scolaires pour éviter toute stigmatisation, l'organisation de sorties culturelles accessibles à tous et un repas solidaire grâce à la participation de la société de restauration Convivio. Ces mesures, complétées par les aides du conseil départemental et du rectorat, garantissent une meilleure équité entre élèves et renforcent l'inclusion au sein de l'établissement.

Ainsi, l'ensemble de ces actions contribue à instaurer un climat scolaire positif, propice au bien-être et à la réussite de chaque élève.

3- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Dans cette partie, nous aborderons d'abord les orientations éducatives de l'établissement et leur influence sur les projets de l'équipe et sur la vie des élèves. Ensuite nous évoquerons la place des instances, leur rôle et leur implication dans la vie du collège. Enfin, nous expliquerons les modalités de management.

Le projet éducatif de l'établissement s'appuie sur 5 axes qui évoquent les 5 doigts de la main : s'épanouir, s'ouvrir, grandir, persévérer et partager. Celui-ci a été revu il y a 5 ans lors d'une journée pédagogique et est présenté à tous pour la rentrée, dans le livret support des enseignants et dans le

dossier d'inscription des élèves. C'est un point d'appui lors des inspections, la mise en place de voyages ; il est un fil rouge quotidien mais parfois implicite lors de l'élaboration des cours, des actions.

Il influence le travail quotidien de l'enseignant lequel nourrit ce projet d'établissement dans ses cours. Ainsi, l'élève **s'épanouit** dans le groupe, dans ses apprentissages, dans ses choix d'options, lors de sorties pédagogiques (Salon du livre à Paris, Projet musique Peace and love, sorties cinéma, Ouest-France...) mais aussi lors de moments plus forts tels que les voyages pédagogiques en Provence, en Espagne, Irlande ou Allemagne. Les élèves mesurent alors l'importance de **s'ouvrir** aux autres, aux cultures, à l'international en étant scolarisés à St Michel.

Cette dynamique de projets fait **grandir** chacun des élèves, qui s'implique à son niveau et selon ses motivations dans ceux qui sont proposés. Ainsi l'élève a de nombreuses opportunités de prendre des responsabilités au sein de l'établissement :

- Journée d'intégration CM2
- Actions de prévention organisées par la Maison de Protection des Familles
- Implication dans la MPP
- Délégués de classe et éco-délégués
- Choix de leur classe à projet en 4^e et du projet engagement en 3^e

Tout au long de la scolarité, l'équipe accompagne l'élève à **persévérer** dans sa construction et ses apprentissages avec le dispositif ALS (Aide aux Leçons et Soutien) , avec la présence de l'enseignante DPRD pour aider des élèves en décrochage (67% du personnel estime que la prise en charge des élèves à besoin particulier est bonne ou très bonne), avec la mise en place d'aménagements individuels comme les PAP, PPRE, PPS, avec les devoirs surveillés balisés le jeudi soir en 3^e, et avec le Cross pour tous en lien avec l'association ELA.

C'est donc sous le signe du **partage** que le collège St Michel ancre toutes ses orientations : le lien annuel avec la CLE, les portes ouvertes, les réunions de rentrée, les expositions Arts à la médiathèque, la nuit de la lecture au CDI, la marche St Michel en septembre, les temps forts de la Pastorale, les ateliers du midi avec la réalisation d'un autel mexicain au self, ou encore de la crèche de Noël. Enfin, les nombreuses rencontres liées à l'association sportive du collège, mais aussi le tournoi des familles avec la soirée du Bad, sont l'illustration d'un succès de ces temps de partage.

Tous ces projets sont rendus possibles grâce à l'existence de diverses instances, orientées vers les élèves, vers l'équipe enseignante et vers l'ensemble de la communauté.

Les instances pour le suivi des élèves, ont un fonctionnement nouveau depuis la rentrée 2023 :

- Le conseil pédagogique : il y en a 4 par an, le professeur principal rédige un bilan récapitulatif des résultats, notes et compétences des élèves. Tous les enseignants sont présents à ce conseil pour discuter plus longuement des élèves en difficulté. Ce conseil mobilise ½ heure par classe.

- Le conseil de niveau : Il y en a 2 par an, il réunit l'avis des professeurs par la présence du professeur principal, il dresse le bilan de la vie au collège et donne des objectifs ou conseils pour la suite. Sont présents le chef d'établissement, le professeur principal, les élèves et parents délégués et la vie scolaire par l'éducatrice référente du niveau. Il dure 1h par niveau.

Les instances de fonctionnement sont les suivantes :

- Le conseil de direction se compose de la directrice et de son adjointe, il se réunit une fois par semaine. Il rédige le St Michel Infos (annexe 8) chaque fin de semaine et élabore le planning scolaire de la semaine à venir avec les remplacements éventuels à prévoir. Les informations à destination de tous les personnels sont ainsi transmises.
- Le conseil de direction élargi se rencontre toutes les 6 semaines et rassemble les coordinateurs de niveaux autour du chef d'établissement et de son adjointe. Il a pour mission de prioriser les actions stratégiques, ainsi que de valider les propositions de projets.
- Le conseil pastoral se réunit 3 à 4 fois dans l'année pour élaborer les temps forts du collège en lien avec le caractère propre de l'établissement. Sont présents le chef d'établissement, le prêtre de la paroisse, l'animateur en pastorale et des professeurs ou personnels volontaires du collège.
- Le conseil d'administration de l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) se réunit une fois par mois et gère, en partenariat avec le chef d'établissement, les domaines administratifs, immobiliers, financiers et la gestion humaine des personnels non enseignants. La communication se fait par un compte-rendu pour les membres. Il se compose de parents d'élèves élus et de membres de droit, présidente de l'Apel et représentants de la DDEC et de l'Udogec. Les membres sont des parents ayant des enfants dans l'un ou l'autre des établissements. Après une période difficile due à une démission du bureau, aujourd'hui l'Ogec est reconstruit et travaille dans l'échange et la confiance.
- L'APEL (Association de Parents d'Elèves) est fortement impliquée, elle soutient les événements et les initiatives pédagogiques et propose des interventions à destination des familles et des personnels comme celle sur le harcèlement dernièrement. Le bilan de leurs interventions est diffusé lors de l'AG mais aussi à travers une gazette mise en place cette année et dont tous les membres de la communauté reçoivent via Ecole Directe. La présidente de l'Apel dispose depuis peu d'un compte Ecole Directe lui permettant de communiquer avec les familles, sous couvert du chef d'établissement.

Globalement, les parents participent activement aux conseils de niveau, à la commission restauration, aux portes ouvertes, aux matinées travaux, mais aussi aux projets pédagogiques mis en place.

- Le CSE : Le comité Social et Economique se réunit une fois par mois et est composé d'une personne élue et des cheffes d'établissements. Il assure le suivi des conditions de travail du personnel. Un panneau informatif est présent en salle de restauration.

- Le CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) est à réinstaurer au sein de l'établissement. Malgré cela de nombreuses actions de prévention sont mises en place que se soit dans le domaine des addictions, de la vaccination, de l'alimentation...
- La commission restauration se réunit 1 fois par semestre. Elle se compose du chef d'établissement, du chef de cuisine, de deux à trois membres de l'Apel et de l'Ogec ainsi que d'un délégué de chaque classe. Un bilan de la période écoulée est effectué, elle échange sur les process et veille au respect du cahier des charges.
- Le consortium : la référente au label international participe quelques mardis dans l'année à ce consortium qui réunit les cinq établissements du bassin Nord et Rivières. Il œuvre au maintien du label international, propose des projets permettant aux élèves de partager des temps ensemble et veille à mettre en place des mobilités pour les adultes.

Enfin, des groupes de travail non institutionnels viennent compléter ces instances, facilitant l'organisation des projets et leur présentation aux familles. Des groupes de professeurs principaux harmonisent les communiqués et les réunions.

Tous ces acteurs agissent grâce au rôle et à la place qui sont dévolus à chacun par le chef d'établissement. Pour cela, nous aborderons d'abord la gestion de l'établissement, ses modes de communication puis les résultats et bénéfices observés.

Le chef d'établissement est le garant du bon fonctionnement et agit sous l'exigence de plusieurs institutions : l'Education Nationale, la DDEC et avec les délégations reçues de l'OGEC. Ses décisions sont donc soumises à leurs contraintes. La communication en interne repose principalement sur Ecole Directe et le St Michel Infos (annexe 8) envoyé sur l'adresse mail des personnels. Des groupes WhatsApp dédiés aux différentes équipes de travail sont créés et utilisés pour la gestion du quotidien, groupe Vie scolaire, groupe MPP, groupe matinée travaux Le site internet, les réseaux sociaux assurent la communication vers l'extérieur.

Les journées pédagogiques et temps de concertations sont balisés à la rentrée, permettant à chacun de s'organiser afin d'y être présent. Un livret support est transmis à chaque personnel à la rentrée, mais aussi à toutes nouvelles personnes arrivant pour une suppléance au collège. Celui-ci comporte toutes les informations nécessaires (plannings annuels, PPMS, listes de classes...) pour comprendre le fonctionnement de l'établissement et est apprécié des nouveaux arrivants.

De cette gestion en découle une satisfaction de l'équipe et un bon rayonnement autour du collège. En effet, 77% du personnel OGEC se sent bien voire très bien au collège pour 15% d'entre eux, il a entendu le souhait de la direction d'envoyer le personnel en formation et a des attentes à ce sujet, 62% d'entre eux n'a pas eu de formation dans les 12 derniers mois, la gestion des groupes d'élèves, l'usage du numérique ou encore le respect de l'hygiène, sont des sujets de formations demandées. Une grande majorité du personnel souhaite poursuivre ici à la prochaine rentrée et 70% d'entre eux est satisfait de son emploi du temps. Celui-ci est annualisé, présenté à chaque employé et donné pour signature, mais si un besoin ponctuel apparaît dans l'année, une demande de modification est

possible. L'accueil des professeurs stagiaires est fréquent et les trois professeurs stagiaires actuels se disent bien intégrés. 69% du personnel non enseignant confirme l'engagement et l'implication de l'équipe au collège. Enfin, les parents évoquent leur satisfaction en soulignant l'organisation solide, le dynamisme de l'équipe centrée sur des valeurs éducatives fortes. L'ambiance générale est relativement sereine liée à la taille du collège et à sa localisation en milieu rural. Les nombreux objectifs ou orientations fixés sont atteints et estimés réussis.

Mais si la taille réduite du collège facilite les échanges et le travail, certains points restent perfectibles. L'investissement du chef d'établissement dans de nombreuses instances rend plus compliqué parfois le dialogue « en direct ». Le turn-over des enseignants lié au mouvement peut ralentir la fluidité des échanges entre collègues et rend difficile le renouvellement des projets, l'investissement des nouveaux personnels dans des projets, même si un appel est régulièrement fait vers les enseignants afin que ceux-ci puissent développer leur liberté pédagogique.

4- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Le Collège St Michel entretient des relations étroites avec ses autorités de rattachement, les services de l'État et les établissements voisins, garantissant une continuité pédagogique efficace. Il applique les directives du rectorat et de la direction diocésaine tout en les adaptant aux besoins de ses élèves, notamment à travers des dispositifs tels que la formation PIX, l'accès à ADAGE et au Pass Culture, ainsi que le programme Erasmus. En effet, un quart des professeurs enseignent sur deux établissements, la plupart au sein d'établissements du Bassin Nord et Rivières auquel fait partie le Collège. De plus, ces regroupements d'établissements (CLE ou Bassin) permettent de mutualiser et élargir les thématiques de formation des personnels. Il est donc important de travailler en réseau afin de garantir un climat profitable à l'épanouissement professionnel des enseignants.

L'implication des familles est un élément central du projet éducatif de notre établissement. Dès l'inscription, un entretien individuel permet d'instaurer une relation de confiance et rencontrer les familles provenant des écoles autres que celle de l'ensemble scolaire. Des réunions de rentrée, des conseils de niveau et un suivi personnalisé pour l'orientation des élèves de 3^e renforcent cette collaboration. Les parents peuvent aussi échanger avec l'équipe éducative via l'ENT, dans un cadre défini. L'APEL et l'OGEC jouent un rôle essentiel en soutenant financièrement des projets éducatifs et en participant à l'organisation des événements comme le cross solidaire ou des ventes pour réduire le coût des séjours pédagogiques. Enfin, le Collège accompagne les familles dans la procédure de demande des bourses et octroie des aides ponctuelles aux familles qui sont davantage dans le besoin (aides sociales, réduction sur la contribution des familles, aide à la restauration).

L'ouverture culturelle et sportive est une priorité. Le label international permet des échanges avec l'Europe via Erasmus et grâce à l'adhésion de l'établissement à l'UCAPE (Union pour la Culture et l'Avenir Professionnel en Europe), tandis que le label Génération 2024 favorise l'accès au sport grâce à des collaborations avec Redon Agglomération, l'UGSEL et le Comité Départemental Olympique

ayant permis des participations à des évènements incroyables tels que « les jeux des jeunes » à Paris. Des actions de sensibilisation aux risques numériques, à la sécurité routière et au harcèlement scolaire sont également mises en place en partenariat avec la gendarmerie, le conseil départemental et la mairie.

Le collège fait partie du consortium « North and River School », facilitant la mobilité des élèves et la formation des enseignants à l'échelle européenne. Il collabore aussi avec la Communauté Locale d'Établissements du Don (CLE) pour fluidifier la transition entre école et collège via des projets communs comme le défi lecture (cycle 3), le cross solidaire (cycles 2, 3 et 4) et la journée d'immersion CM2/6^e.

Soucieux du bien-être de ses élèves, l'établissement met en place divers dispositifs d'accompagnement : présence mensuelle d'un psychologue scolaire, accès au DPRD pour prévenir le décrochage scolaire, mise à disposition d'AESH pour les élèves en situation de handicap, et référents pour les élèves à besoins spécifiques (PPRE, PAP, PAI, PPS) et pour le respect du règlement. Sur ce dernier point, 86% des élèves se sentent en sécurité dans l'établissement (annexe 9) En lien avec la DDEC, un éducateur spécialisé peut également intervenir en appui aux équipes afin de donner des pistes de réflexions sur l'accompagnement d'élèves en difficulté.

Le collège s'investit activement dans des projets culturels, scientifiques et artistiques. Grâce au programme ADAGE et aux appels à projets départementaux et nationaux, les élèves participent à des initiatives comme « CNRD », « Musique et Danse » ou encore « Peace & Love » sur la prévention des risques auditifs. Des sorties éducatives enrichissent leur apprentissage : salon du livre à Paris, planétarium de Rennes, arènes d'Arles, visite du Mont-Saint-Michel. Les partenaires locaux (cinéma l'Odéon, médiathèque, librairie La Bulle) jouent aussi un rôle clé dans cet accès à la culture.

L'éducation au développement durable est encouragée dans une démarche globale de bien-être, démarche en attente de labellisation E3D. Les éco-délégués sensibilisent leurs camarades à travers des actions concrètes comme le défi Ma Petite Planète ou la journée gros pull. Un pôle dédié encadre ces initiatives, au même titre que ceux chargés des domaines international, numérique, sportif et de la lutte contre le harcèlement scolaire (méthode de préoccupation partagée).

La Paroisse Ste Anne en Guémené Plessé est investie au sein de la communauté St Michel. Elle propose à nos collégiens différentes activités sur le temps des vacances (camp de voile par exemple), des soirées ciné-pizza ainsi qu'un atelier patronage le mercredi après-midi où l'aide aux devoirs y est proposée. Au sein du collège, des ateliers sur le temps méridien permettent à chacun de découvrir ou développer sa foi et ceci qu'elle que soit sa religion.

Les liens avec le monde économique et technologique permettent d'enrichir le parcours des élèves. Le conseil départemental soutient les élèves boursiers en leur prêtant un ordinateur, toutefois nous regrettons le désengagement numérique de celui-ci au service de tous les élèves. Il subventionne certains de nos voyages dans le cadre de l'appel à projet Phileas Fogg. La mairie de Guémené-

Penfao joue un rôle majeur en permettant l'utilisation des infrastructures sportives et en prêtant des minibus pour les sorties scolaires. Elle rend également possible des projets pédagogiques tels que la participation d'une classe de 3^e au concours de la résistance et de la déportation en ayant permis des rencontres avec l'historien Jean Bourgeon. Les relations avec les entreprises locales sont également précieuses : elles offrent des stages d'observation aux élèves de 3^e, interviennent lors de la journée de l'orientation et participent aux jurys de stage.

Enfin, la communication externe assure la visibilité des projets et actions du collège. Un site internet présente les axes du projet éducatif et relaie les actions pédagogiques menées au cours de l'année. La presse locale (Ouest France, Presse Océan, L'Éclaireur) et les réseaux sociaux permettent de valoriser ces actions. Chaque année, une plaquette est distribuée aux familles, et la directrice accompagnée d'élèves de 6^e présente le collège dans les écoles privées de la CLE du Don.

À travers ces nombreuses collaborations et initiatives, le Collège St Michel est ancré dans ses réseaux (annexe 10), et s'engage à offrir un cadre éducatif dynamique et ouvert sur le monde, favorisant l'épanouissement et la réussite de chaque élève.

IV - SYNTHÈSE GÉNÉRALE : POINTS FORTS, RÉUSSITES ET MARGE DE PROGRÈS

1. Points forts et réussites

Les points forts et les réussites mis en évidence au cours de ce processus de diagnostic sont présentés dans l'annexe 11.

2. Marges de progrès

Les marges de progrès proposées par les membres de la communauté sont présentées dans l'annexe 12.

V - ORIENTATIONS STRATEGIQUES : PLAN D'ACTION, PLAN DE FORMATION

Le Collège St Michel a fait de ses difficultés une force. Le milieu rural étant un atout où la majorité des familles s'implique dans la scolarité de leur enfant et souhaite s'investir auprès des adultes du Collège, ou nous aider. Le Collège Saint-Michel offre un environnement éducatif complet et harmonieux, où la réussite des élèves, leur bien-être et leur épanouissement sont au cœur des priorités, soutenus par une gestion efficace, des partenariats solides et une forte implication de toute la communauté éducative.

C'est pourquoi, les orientations stratégiques pour les 5 années à venir sont les suivantes :

- Maintenir une **pédagogie** et un **accompagnement** éducatif de qualité de chaque jeune et selon ses besoins.
- Poursuivre le développement de la **lutte contre le harcèlement** à l'école, faire en sorte que chacun se sente bien, dans le respect de tous.
- Poursuivre l'**ouverture de l'établissement** vers l'extérieur (communication externe, liens avec les familles, coéducation).
- Améliorer dans les 2 ans à venir le **cadre de vie** de chacun en modernisant les locaux et en mettant en sécurité certains lieux.
- Permettre à chacun d'accéder à une **formation**, que ce soit le personnel enseignant ou non enseignant.
- Développer les temps de **partages professionnels** avec les enseignants du 1^{er} degré et ceux des collèges et lycées voisins.

Le Collège St Michel est un établissement dynamique, beaucoup d'actions et de projets existent. Toutefois, il sera nécessaire de formaliser toutes ces actions à travers notre projet d'établissement. En effet, même si dans le fond ceux-ci existent, les volets pédagogique, éducatif, culturel, développement durable et pastoral, n'apparaissent pas clairement. À nous, l'an prochain de relire et réécrire notre projet d'établissement.

CONCLUSION

L'évaluation de l'établissement a été dans un premier temps reçue par l'équipe comme une action qui nécessitait une charge de travail au détriment de l'accompagnement des élèves. De plus, cette démarche réflexive perturbe, remet en question, soulève des inquiétudes. Finalement, l'équipe a rapidement compris l'opportunité que cela représentait. Toute l'équipe a donc été volontaire pour effectuer ce travail d'introspection.

Dès le départ, en tant que cheffe d'établissement, j'ai pu compter sur quatre enseignants volontaires pour piloter le dispositif à mes côtés. J'ai pu également m'appuyer sur des parents délégués qui ont donné de leur temps pour nous accompagner dans ce diagnostic de l'établissement. Un gros travail les attendait. L'analyse des questionnaires tout d'abord, effectuée par le comité de pilotage et par deux parents délégués ; puis l'écriture de ce rapport par les cinq membres du comité. Je les remercie tous de leur confiance, ensemble nous avons relevé ce défi !

Un défi nécessaire pour avancer.

Ce travail d'auto-évaluation a été l'occasion de rendre visible ce que nous faisons, du chemin parcouru, et surtout prendre conscience du ressenti de chacun, que l'on soit élève, parent, ou personnel. Ces temps de travail ont permis de croiser des idées, des points de vue, qui permettent à chacun d'évoluer. C'est avec une grande fierté que j'ai pu constater, encore une fois, de l'esprit d'équipe St Michel !

Bien entendu, des marges de progrès existent encore. L'équipe de l'ensemble scolaire a le souhait réel de développer les temps d'échanges de pratiques au niveau pédagogique. En tant que cheffe d'établissement, avec mon homologue du 1^{er} degré, nous souhaitons poursuivre le travail que nous avons su instaurer depuis deux années, et cela sera possible grâce aux temps de conseils de chefs d'établissements que nous avons mis en place. À nous également de développer le sentiment d'appartenance au même ensemble scolaire, et ceci pour toutes les personnes de la communauté.

Chaque personnel est bienveillant et œuvre pour qu'ensemble nous continuons de former les jeunes que nous accueillons, les faire grandir et être fiers d'être de St Michel.

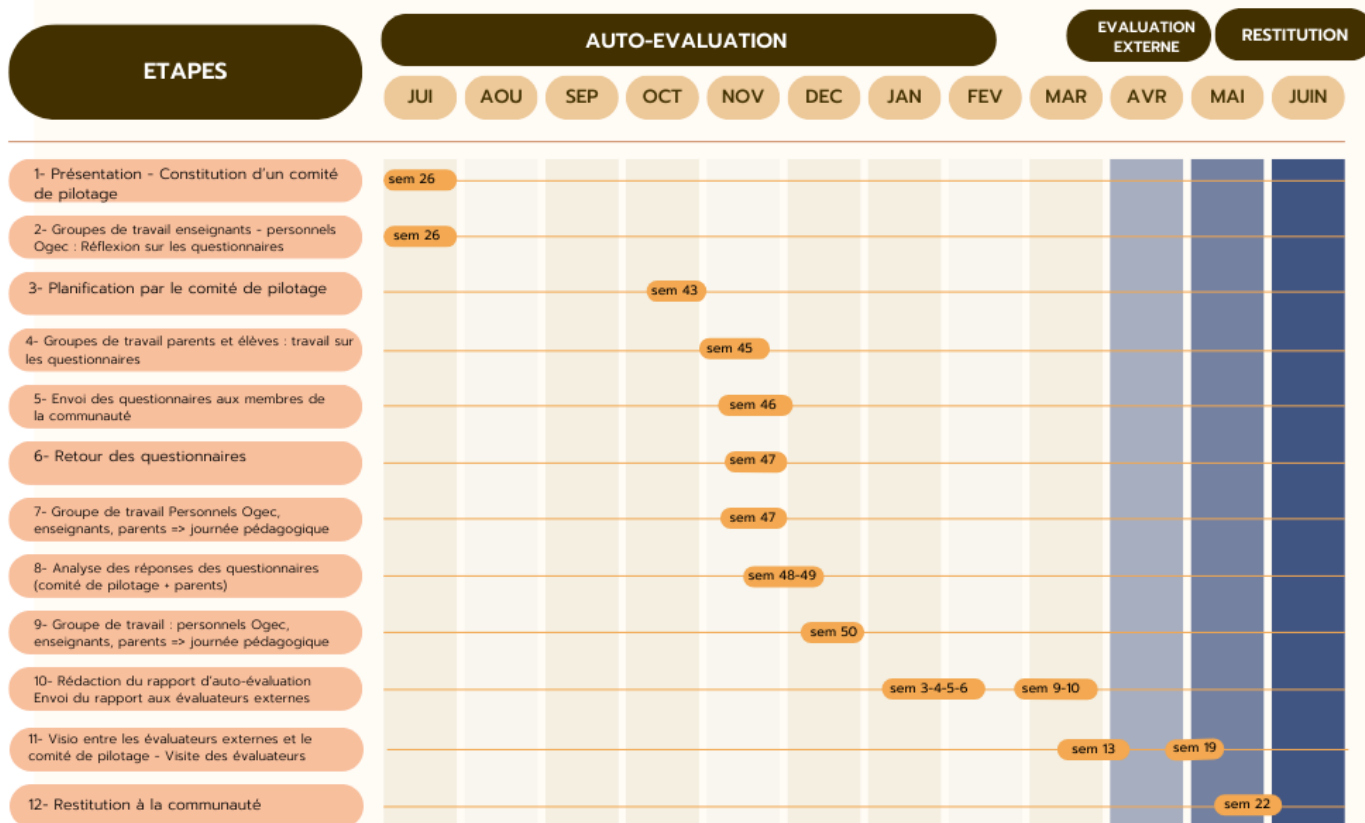
ANNEXES

Annexe 1



PLANNING DE L'ÉVALUATION DE NOTRE ETABLISSEMENT

2024-2025



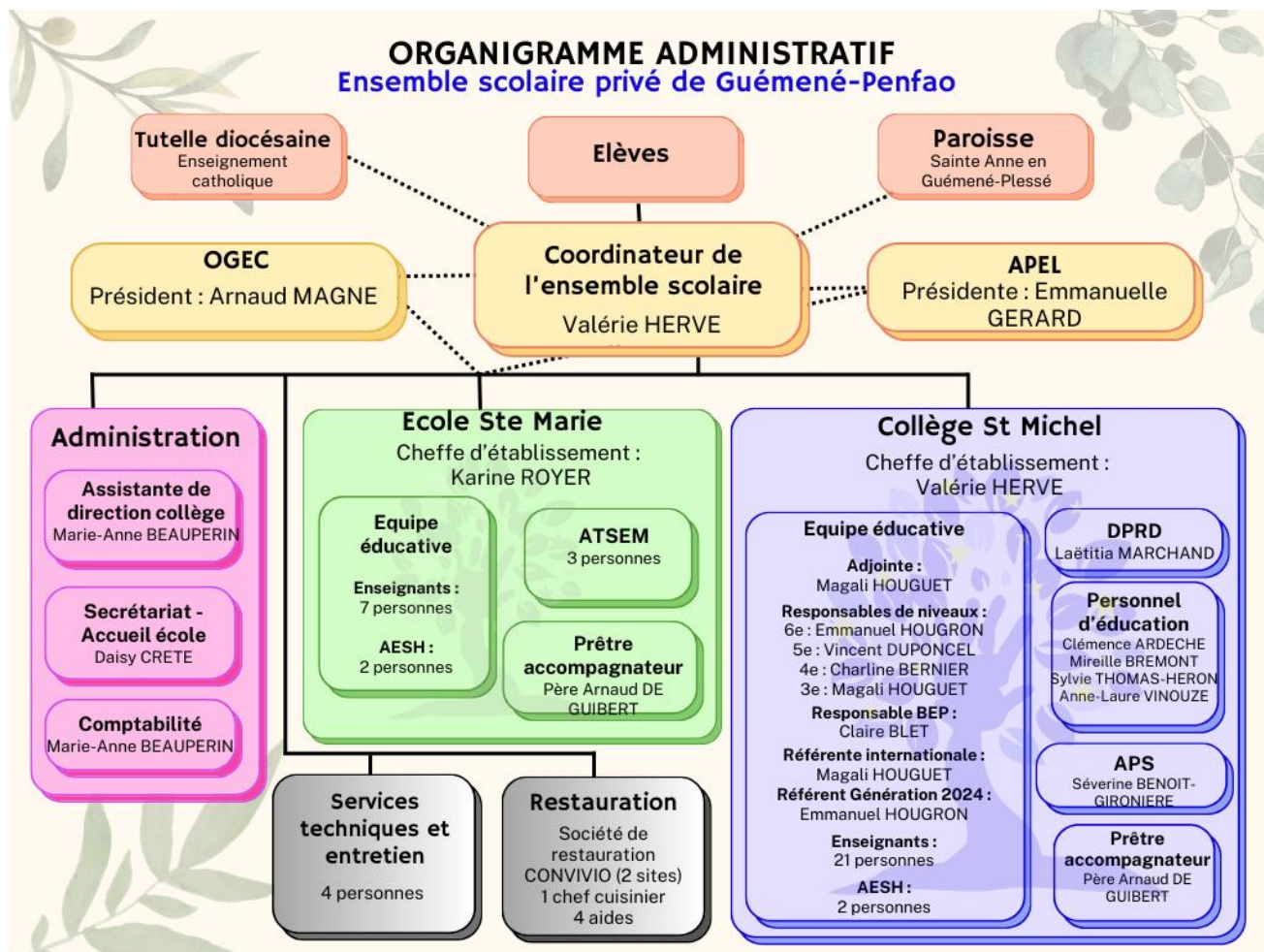
Annexe 2

Nb d'élèves par structure (E/S) niveau collège hors SEGPA - ref pu+pr

	2019	2020	2021	2022	2023
0440192V Collège St Michel de Guémené-Penfao	22,9	25,7	26	24,6	25,9
Département	25,6	25,5	25,6	25,5	25,5
Académie	25	25	25	24,9	24,9
France	24,1	24,1	24,1	24,1	24
0440013A Collège Bellevue de Guémené-Penfao	22,4	24,5	23,6	24,1	22,7

Source : Archipel

Annexe 3 : Organigramme administratif de l'ensemble scolaire



Annexe 4 : Taux de réussite au DNB et valeur ajoutée

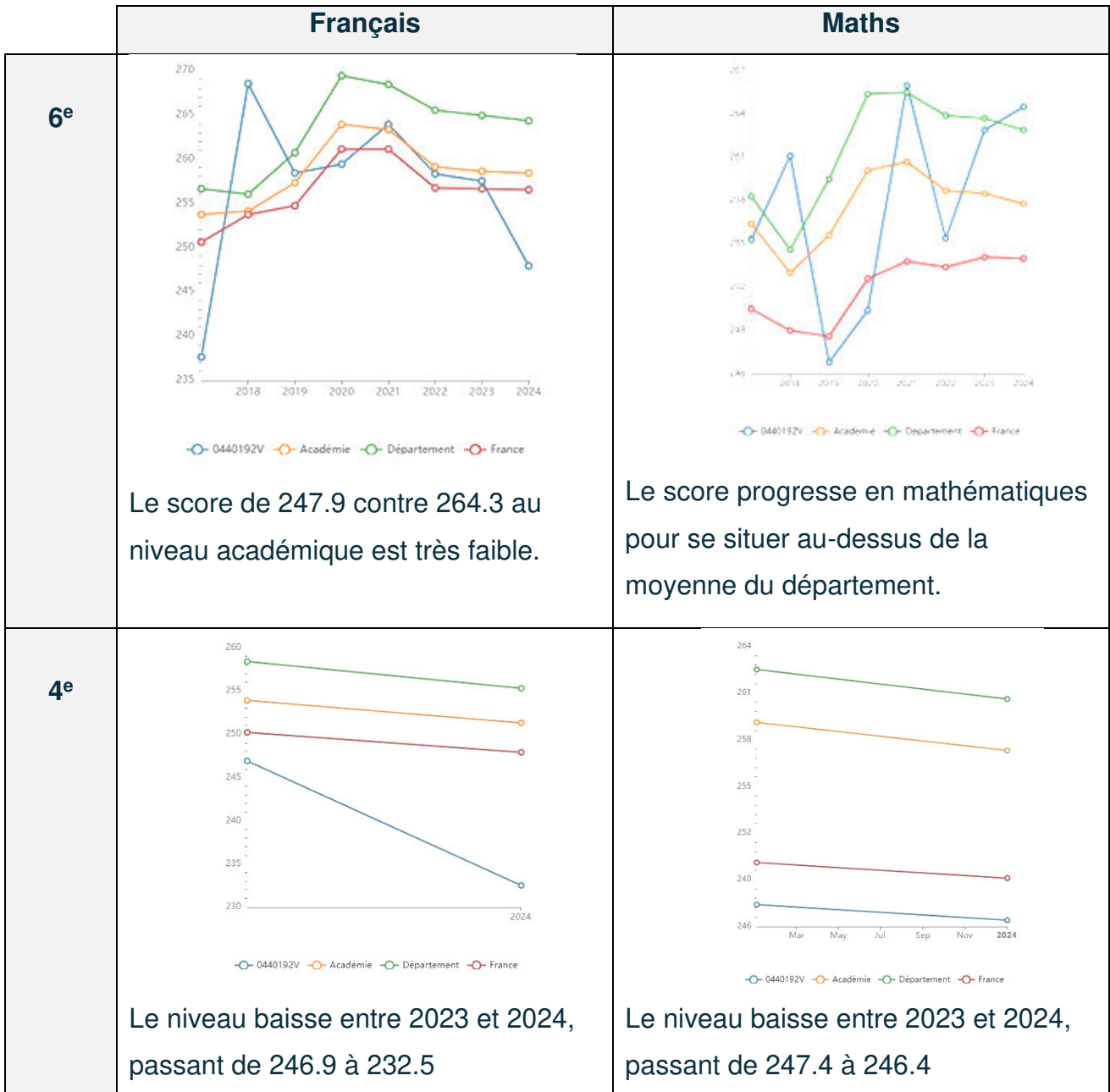
Source : Archipel

IVAC : Taux de réussite au DNB et valeur ajoutée			
	2021	2022	2023
Taux de réussite brut - Série G	94 %	99 %	98 %
Valeur ajoutée tx de réussite - Série G	+4	+6	+4

Taux de réussite au DNB série générale - ref pu+pr			
	2021	2022	2023
0440192V	93,8	98,5	98
Département	92	92,1	93,9
Académie	91,1	91,9	93,7
France	89,4	89,1	90,6

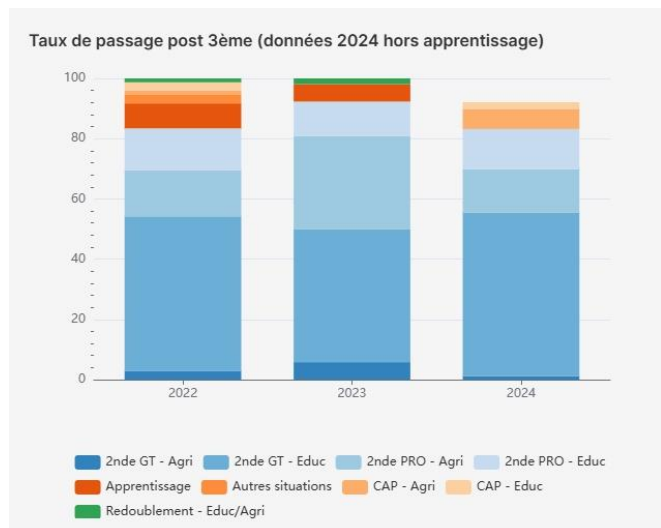
Annexe 5 : Résultats aux évaluations nationales

Source : Archipel



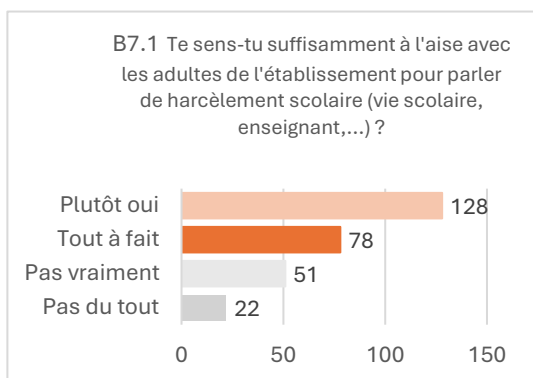
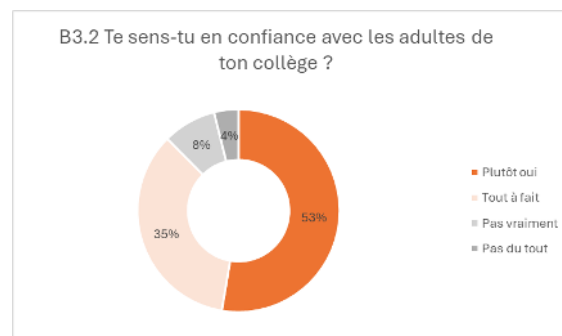
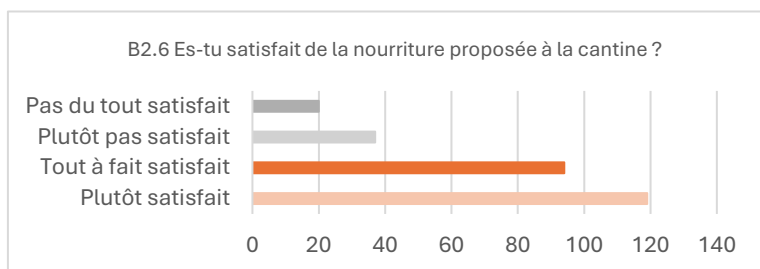
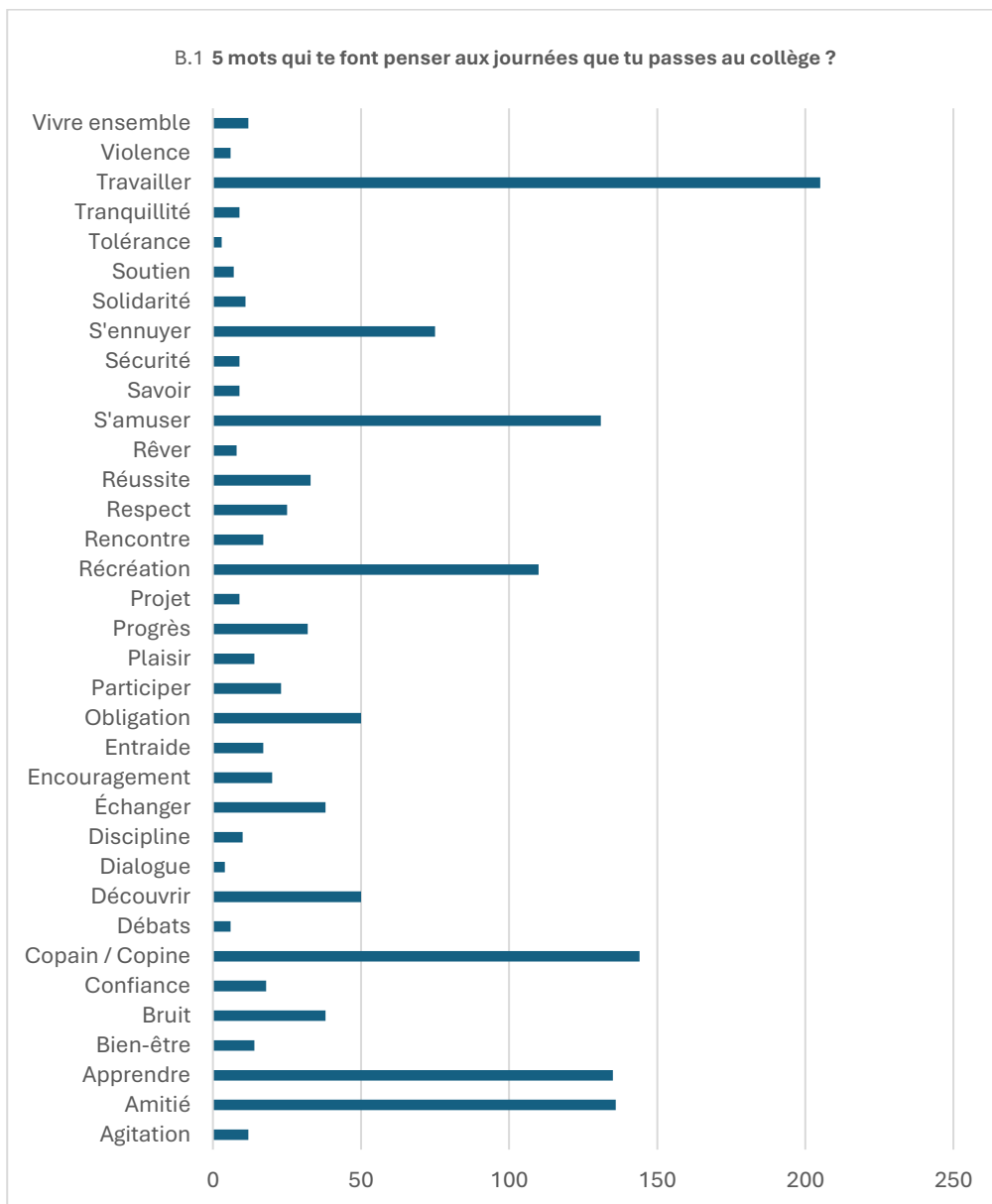
Annexe 6 : Taux de passage post 3^e

Source : Archipel



Annexe 7 : Résultats des questionnaires à destination des élèves

Source : Questionnaire élèves



Semaine
10

St Michel Info

Dernières actualités et nouvelles



Numéro
20

2024-2025



Calendrier pédagogique de la semaine

- **Lundi 03/03 et Mardi 04/03** : Vente de viennoiseries par les élèves de la classe engagement GR34.
- **Lundi 03/03** : Distribution des crêpes pour l'action solidarité des 3^e de la classe engagement Bolivie. Celles-ci seront apportées aux élèves dans les classes.
- **Lundi 03/03** : Déplacement des 3C à la mairie de Guémené pendant l'ALS dans le cadre du concours national de la résistance et de la déportation pour lequel la classe est engagée en lien avec leurs cours de HGEMC.
- **Lundi 03/03** : 18h30- salle d'étude - Réunion informations aux familles des élèves engagés dans le projet GR34.
- **Mardi 04/03** : Retenue et TIC (travail d'intérêt collectif)
Encadrants : Miam - Stéphane - Maia
Elèves associés :
→ [redacted] en TIC
- **Judi 06/03 - 17h** : CDE - Si vous avez un projet à venir, pensez à transmettre aux coordinateurs de niveaux votre dossier afin que celui-ci soit étudié.
- **Judi 06/03 - 18h30** : Inclusion - demande des aménagements à mettre en place pour le DNB 2026. Cela concerne les élèves de 4^e ayant des PAP - PAI - PPS - PPRE. Les familles ont été informées, merci aux PP de rappeler cette soirée (30min) aux élèves.
- **Vendredi 07/03 - 15h à 17h** : Déplacement des élèves de 3C à la mairie de Guémené afin de procéder à la mise en scène de leur projet. Présence de Magali et Vincent D qui filmera.

Commission Restauration



La prochaine commission restauration aura lieu le :

vendredi 21 mars, au self en H7

Cette commission sera préparée en vie de classe, et 1 seul délégué par classe sera présent. Est attendu un bilan sur les menus servis, l'organisation et une prise en notes des informations données.

Absences de la semaine Remplacements Modifications d'EDT



Absences de la semaine :

- Quentin : lundi 5 mars
- Valérie : vendredi 7 mars

⚠ Des propositions de remplacements et des échanges d'heures sont notés dans l'EDT en pièce jointe.

Merci de les confirmer ou non auprès de Magali ou Anne-Laure.



Semaines à venir

- **Mardi 11/03** : Déplacement aux archives départementales pour les 3C + Sortie au musée d'histoires naturelles pour les 4^e de la classe Sciences.
Horaire : 9h - 16h
Accompagnateurs : Magali + Cléo + Estelle
- **Mercredi 12/03** : Outils de stage des 3^e 8h05 - 11h30
Préparez de tous les enseignants afin de constituer des jurys composés de 2 enseignants et d'un professionnel quand ces derniers se sont portés candidats.
- **Judi 13 mars** : Evaluez pour les 3^e
H1 pour les 3A
H6 pour les 3C
H7 pour les 3B
- **Vendredi 14 mars - 21h30** : Visite des locaux de Ouest-France à Rennes pour les élèves de la classe Médias avec Vincent D.
- **Mardi 1^{er} avril** : 15h - cinéma pour les 3^e suivi d'une rencontre avec les acteurs et réalisateur du film documentaire « Le gars des callous ». Offert par la municipalité de Guémené, passage du film en avant-première.
- **Lundi 17/03** : Conseils pédagogiques n°3 - 17h-20h
17h : 6^e 18h30 : 3^e
Les professeurs principaux auront récupéré toutes les fiches d'orientation de leurs élèves afin d'avoir une vision au plus juste de la situation pour l'an prochain.
- **Judi 20/03** : Conseils pédagogiques n°3 - 17h-20h
17h : 5^e 18h30 : 4^e
Les professeurs principaux auront récupéré toutes les fiches d'orientation de leurs élèves afin d'avoir une vision au plus juste de la situation pour l'an prochain.

ACTUALITES

DPRD

Les prochains rendez-vous

Jeudi 6 Mars

8h55 : Lou-A 5A
10h05 : Léandre 4A
10h55 : Yann 6C
13h20 : Clée 4B
14h10 : Curtis 5A
15h20 : Clémence 3C

Lorsque l'élève est absent d'un de vos cours, pouvez-vous vous assurer qu'un élève de la classe a bien récupéré les feuilles ou tout document qui lui permettra facilement de reprendre le cours.
Merci d'avance pour votre participation.

Nettoyage de la cour



Vendredi 7 mars

5A

Vous trouverez des gants près du bureau de la vie scolaire.

Le planning des classes se trouve dans votre livret support de cours.



Les élèves de 3^e passeront leur certification PIX aux dates suivantes :

- **Lundi 12 mai :** 3C en H1-H2
3A en H3-H4
- **Mardi 13 mai :** 3B en H1-H2 (déplacement exceptionnellement du créneau Impa des 4C)

LE PASSEPORT EDUCFI

COLLÈGE

La **semaine de l'éducation financière** a lieu du 17 au 21 mars 2025.

An cours de cette semaine, tous les élèves de 4^e passeront le test Educfi leur permettant d'acquérir une validation de leurs savoir et savoir-faire. Cela se passera essentiellement sur les temps de cours de mathématiques avec les enseignants de chaque classe de 4^e.

Pour ceux qui souhaitent se former à cette éducation financière, à titre professionnel ou personnel, vous trouverez ci-dessous un lien vers une **visioconférence** sur le sujet « **Parler d'argent avec les ados** » :

<https://f45h3.c.g.d.senfbm3.com/mk/mr/sh/1t6AVzd2XFaJGLmcHpr2mp6ng7dooS/m0XhLajcftC>



Invitation

L'Atelier Canopé-14 vous invite à suivre l'animation en ligne : **Estime de soi des élèves adolescents : pistes et outils pour la soutenir et la renforcer** mercredi 2 avril à 14h00 ou mercredi 7 mai à 17h00.

L'estime de soi joue un rôle crucial dans le bien-être des adolescents. À cet âge charnière, une faible estime personnelle peut engendrer doutes et difficultés relationnelles. Une bonne estime de soi au contraire, favorisera la confiance et l'affirmation personnelle.

Ce webinaire est animé par une instructrice et praticienne en techniques de gestion du stress et explorent les enjeux de l'estime de soi chez les élèves de 13 à 18 ans. Elle y propose des pistes concrètes pour renforcer l'estime de soi afin d'aider les adolescents à s'épanouir.

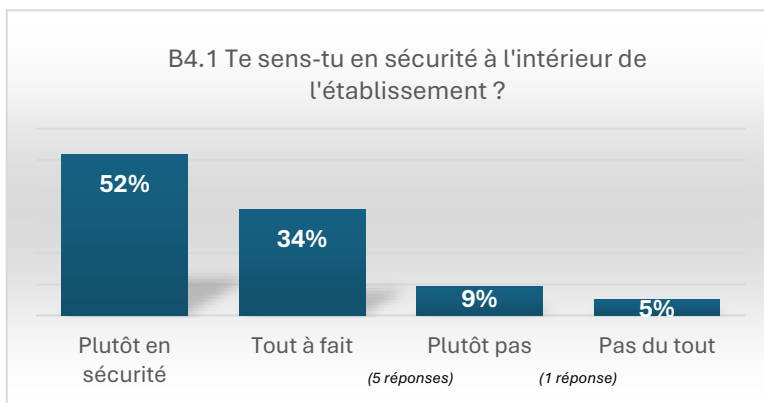
Quelques soient vos missions dans la communauté éducative, ce webinaire vous permettra de mieux identifier les caractéristiques de l'estime de soi chez l'adolescent et de prendre connaissance de quelques techniques pour la consolider.

Les webinaires et formations en ligne proposés par Réseau Canopé, opérateur du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports sont ouverts à tous et gratuits. Ce webinaire fait partie d'une série qui met en relation des acteurs de la communauté éducative pour témoigner et échanger autour de leurs pratiques.

Pour recevoir le lien de connexion, il est nécessaire de vous inscrire au lien suivant :

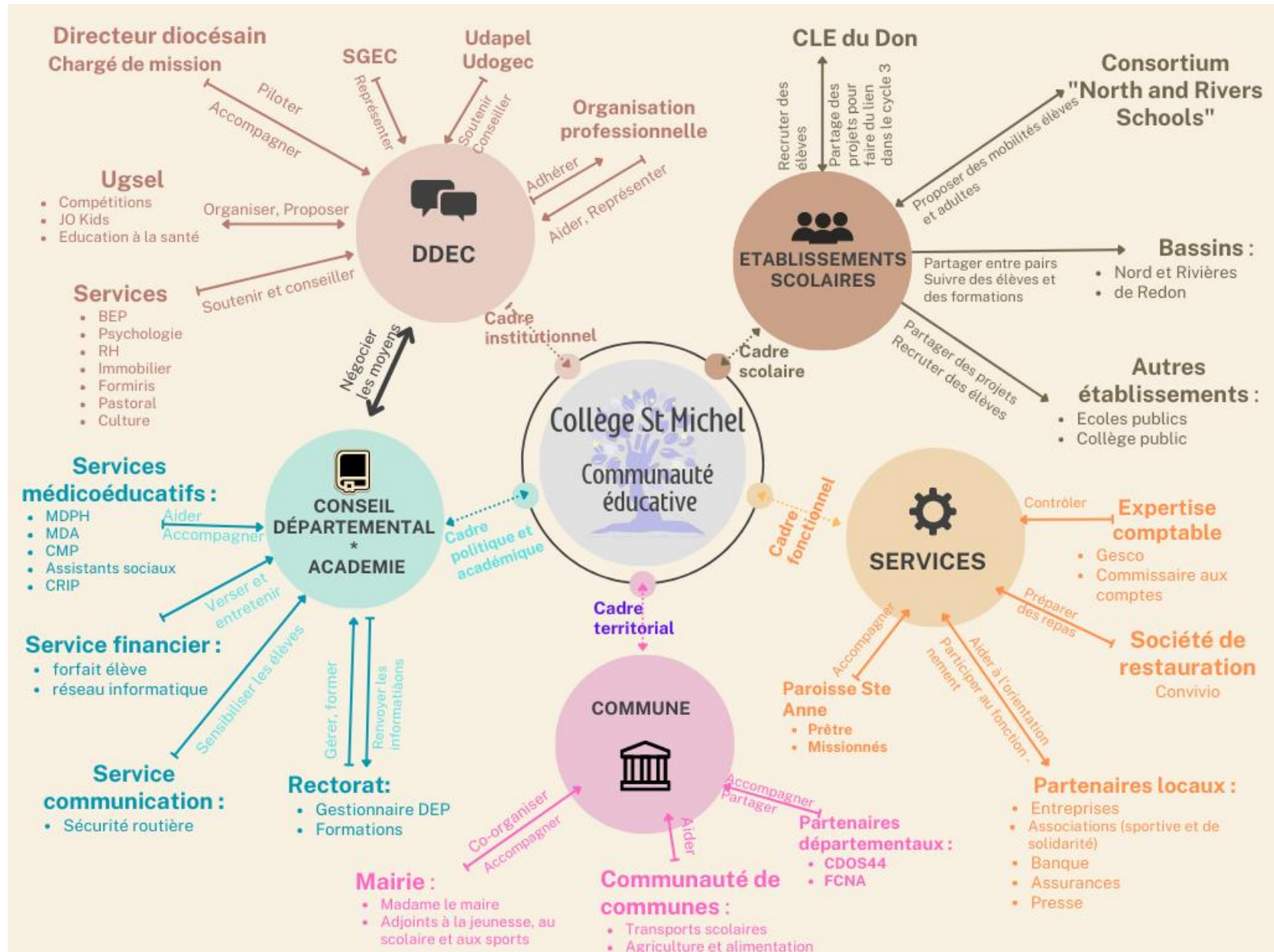
<https://www.reseau-canope.fr/service/estime-de-soi-des-eleves-adolescents-pistes-et-outils-pour-la-soutenir-et-la-renforcer.html>

Annexe 9 :

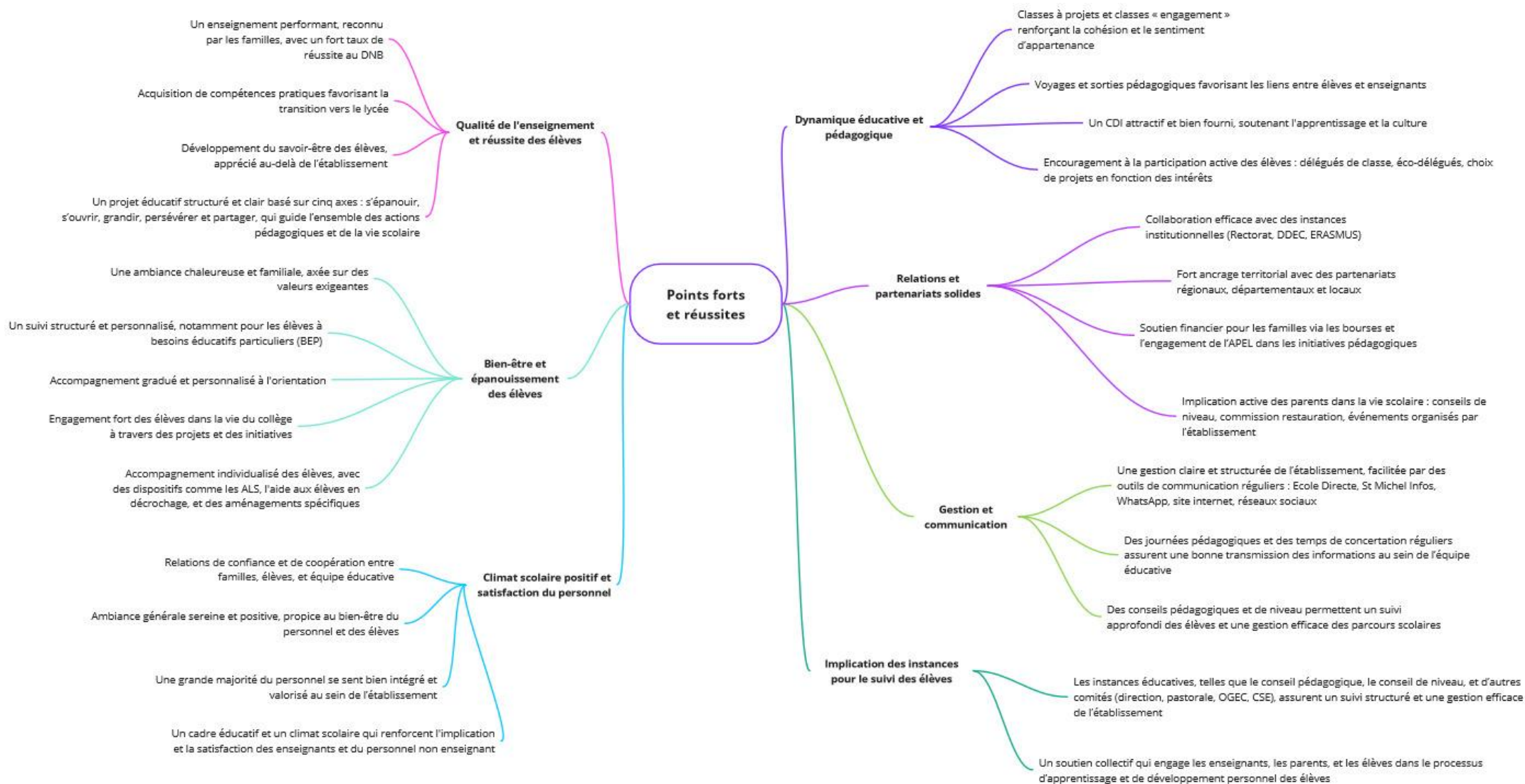


Source : Questionnaire élèves

Annexe 10 : Le collège St Michel dans ses réseaux



Annexe 11 : Points forts et réussites au Collège St Michel



Annexe 12 : Marges de progrès et axes d'améliorations au Collège St Michel

